

Il faut lutter contre le dumping salarial

Le franc fort et le travail temporaire conduisent à une pression croissante sur les salaires. Pour les syndicats, cette situation n'est pas tolérable et l'USS demande davantage de contrôles.

Page 4

Formation continue: droit et devoir

Qui doit payer une formation continue? l'employeur ou l'employé? Cette question est souvent posée à la protection juridique SEV. La réponse dépend beaucoup de la situation.

Page 17



Maya Wirz

Elue « plus grand talent de Suisse », elle sait chanter, conduire des bus et elle est membre du SEV.

Page 20

Nouvelles coupes massives dans les caisses de pensions

Vieillir dans la dignité ?

Les entreprises doivent soutenir les caisses de pensions. C'est ce que demande le SEV pour contrer les nouvelles décisions de réductions.

La Caisse de pensions CFF diminue le taux de conversion au chiffre presque incroyable de 5,848% et cela bien que le peuple suisse se soit prononcé pour un taux de 6,8% pour l'assurance obligatoire. Des mesures de compensation

s'imposent pour que les rentes remplissent encore leur mission: garantir aux gens une vie digne une fois à la retraite.

pmo

Dossier pages 6 à 8



L'âge venant, des appuis deviennent indispensables: la caisse de pension doit en être un.

Pourquoi une initiative sur une caisse unique ?

Caisses-maladie: notre système est malade

■ Ce n'est pas la première fois cette année qu'on cherche à mettre en place en Suisse une caisse ou une assurance-maladie publique et unique. Elle devrait fonctionner comme l'actuelle Suva, l'assurance accident obligatoire. Celle-ci est connue pour ses coûts bas et son effi-



ciété à remplir ses tâches. Ce que les caisses dépensent pour se piquer mutuellement les « bons risques », la Suva le met dans des campagnes de prévention pour aider à éviter les accidents.

Nous avons interviewé Marina Carobbio Guscetti à ce sujet. La doctoresse tessinoise et conseillère nationale y explique pourquoi elle est devenue membre du comité d'initiative

qui veut mettre en place une caisse unique afin de remplacer le système actuel. Celui-ci est confus et il compte plus de 80 caisses.

Une feuille d'initiative est insérée au milieu du cahier de ce numéro de contact.sev et nous invitons nos membres à la signer.

pan/hk

Pages 10-11

ÉDITO

Nous avons toujours dû chercher des alliés au Conseil national et au Conseil des Etats pour pouvoir faire passer les idées et propositions du SEV ou des syndicats, par exemple pour l'assainissement de la Caisse de pensions CFF.

Les résultats des votations de ce week-end ne changent rien à cela. Ni les défenseurs du social, ni les

» Ni les défenseurs du social ni celles et ceux qui soutiennent les transports publics ne peuvent obtenir une majorité au Parlement en comptant uniquement sur leurs propres forces. «
Giorgio Tuti, président SEV

partisans des transports publics n'ont réussi à obtenir une majorité au Parlement par leurs propres moyens. On verra bientôt si les nouveaux partis du centre politique tendent vers la gauche ou vers la droite. Pour nous, cela change peu de choses: nous allons continuer à faire jouer nos contacts au Palais fédéral afin d'y amener nos propositions.

Il est donc réjouissant de voir entrer au Conseil national un syndicaliste supplémentaire du SEV, Philipp Hadorn, en plus de celles et ceux qui ont été jusqu'ici nos personnes de contact directes (la secrétaire SEV Edith Graf-Litscher, le président de l'USS Paul Rechsteiner, l'ancien secrétaire syndical Roberto Zanetti et Bea Heim, membre SEV) et qui ont été réélus au Parlement. Nous les félicitons tous chaleureusement !

EN VITESSE

LE CANDIDAT SEV
ÉLU À LA COPE

Le candidat SEV Andreas Kummer est entré à la CoPe de la police des transports. Il a remporté l'élection contre sa concurrente Heike Bauer par 56 voix contre 48. Toutes nos félicitations !

LOCS HYBRIDES
CHEZ CFF CARGO

CFF Cargo mettra en service début 2012 les premières des 30 nouvelles locomotives hybrides de manœuvre de type Eem 923. Elle dispose d'une traction électrique deux fois plus puissante que le modèle précédent Ee 922 et aussi d'un



moteur diesel qui lui permet de rouler sur les voies de raccordement sans lignes de contact. Elle devrait permettre à la fois de ménager l'environnement et aussi de diminuer les frais d'exploitation. « C'est la locomotive de manœuvre la plus moderne et la plus innovante qu'il y ait actuellement sur le marché », selon les explications données lors de la première présentation. Cela tient à sa technologie. Au niveau aspect par contre, elle ressemble au modèle précédent Ee 922 (voir photo). La nouvelle loc remplace les modèles de type Bm 4/4 ainsi que d'autres modèles.

30 000 VISITEURS
AU KÄSERBERG

Le réseau des Chemins de fer miniatures du Kaeserberg a accueilli son 30 000^e visiteur, après moins de 3 ans d'existence. Ce circuit situé à Granges-Paccot (Fribourg) a en effet ouvert ses portes en 2009. Ce visiteur est une visiteuse puisqu'il s'agit de Pauline, d'Yverdon, âgée de 5 ans, accompagnée de son grand-père.

REVENDEICATIONS
SALARIALES AUX
CFF POUR 2012

Le SEV et les partenaires de la communauté de négociations CCT CFF ont présenté leurs revendications pour les prochaines négociations salariales. Elles seront fortement influencées par les mesures compensatoires pour les caisses de pensions (voir dossier pages 6 à 8). Pour le vice-président Manuel Avallone, qui dirige les négociations salariales du côté syndical, une autre chose est claire : « Le personnel des CFF a dû se contenter de primes uniques ces deux dernières années. Il est temps maintenant qu'il y ait de vraies hausses de salaires ! »

Voici les revendications de la communauté de négociations :

- Hausse générale des salaires de 2 % avec relèvement correspondant des plages de salaires.
- Dédommagement complet du personnel pour la diminution des prestations de la caisse de pensions.
- 0,75 % de la masse salariale pour les augmentations liées au système salarial. *pmo/hk*

Votations fédérales : des résultats partagés

Le social affronte des

Le camp rose-vert ressort globalement affaibli des élections nationales. Les nouveaux partis du centre devront avant tout faire leurs preuves en matière de politique sociale. Toutefois, le PS progresse légèrement au Conseil national grâce aux résultats romands.

Le SEV l'a exprimé clairement avant les élections : en se basant sur le comportement de vote durant les quatre dernières années, le PS et les Verts sont des alliés, aussi bien pour les transports que la politique sociale (voir classement dans contact.sev n° 19, p. 11-14).

Les Verts régressent

Pendant que le PS gagne trois sièges au Conseil national, les Verts devraient en perdre cinq, ce qui affaiblit dans l'ensemble le camp rose-vert. La progression des Verts libé-



Nouveau au Conseil national : le secrétaire syndical Philipp Hadorn (PS, SO).

raux ne compensera pas en matière de politique sociale – pour la politique des transports et l'environnement, la question reste ouverte.

L'affaiblissement de l'UDC à l'autre bout de l'échiquier correspond à la progression du PBD, ce qui ne devrait pas amener de dé-

placement perceptible des forces.

Vaud : bon
résultat du PS

Dans le canton de Vaud, le Vert Luc Recordon, conseiller aux Etats et membre SEV, a passé la rampe du premier tour. Il arrive ainsi largement en tête avec la socialiste Géraldine Savary. L'écologiste se retrouve ainsi en position favorable pour le ballottage du

deuxième tour pour le Conseil des Etats.

Le SEV soutenait aussi deux candidats sur la liste PS, le secrétaire syndical Barraud et Alexandre Rydlo, membre SEV et ingénieur chef de projets à la direction Infrastructure CFF. Ils n'ont pas été élus mais le PS dans

CFF Cargo annonce 200 suppressions d'emploi à la centrale

Le SEV va accompagner la réorganisation

Contrairement aux propositions du SEV, CFF Cargo supprime 200 emplois supplémentaires dans l'administration, malgré de nombreux points qui restent à éclaircir.

Après une première information de l'entreprise, le SEV et ses partenaires de la communauté de négociation CCT ont demandé des explications à CFF Cargo. Les syndicats ont proposé de repousser à plus tard la réorganisation et demandé des renseignements sur le sort des collaborateurs externes et temporaires ainsi que sur les futurs projets de démantèlement.

Les CFF n'ont pas donné suite à notre principale revendication de retarder les suppressions d'emplois car ils attendent de connaître quelle importance nos politiciens accorderont à l'avenir au trafic marchandises intérieur.

Discussions politiques sur le
trafic marchandises intérieur

Des interventions politiques qui exigent un plus grand soutien de l'Etat au trafic marchandises intérieur sont actuellement en suspens. En cas de succès, elles auront un impact important sur CFF Cargo.

CFF Cargo n'a manifestement pas voulu attendre si longtemps et a annoncé début octobre la suppression de 200 postes, presque tous à Bâle.

L'entreprise a rejeté la revendication du SEV avec l'argument que « la part des coûts structurels » était beaucoup trop élevée en comparaison avec la concurrence et qu'elle devait diminuer de manière marquante ces prochaines années. « Nous avons de la peine à comprendre ces arguments car nos préoccupations vont aux tâches à effectuer et aux capacités du personnel, pas à des histoires de chiffres », souligne le vice-président SEV Manuel Avallone.

Autres suppressions prévisibles

CFF Cargo nous a promis que si d'autres suppressions étaient prévues, ce qui est sûrement déjà le cas, de nouvelles procédures de consultation seraient mises en

circulation. Le SEV restera vigilant et continuera à lutter contre une stratégie de démantèlement pur et simple.

L'accompagnement des
membres au centre

Un comité d'accompagnement sera mis sur pied, dans lequel le SEV sera présent. Nous y défendrons les intérêts de nos membres et ferons en sorte de trouver des solutions individuelles, si possible sans transition douloureuse. Il est clair que là aussi, des licenciements sont exclus grâce à la CCT !

Le SEV et ses sous-fédérations se tiennent à disposition des membres concernés pour des conseils individuels !

vents contraires

son ensemble fait un excellent résultat dans le canton de Vaud.

Au final, le PS progresse ainsi de trois sièges au Conseil national, avant tout grâce aux bons résultats obtenus en Suisse romande, alors qu'il stagne en Suisse allemande. Le PS a en effet perdu un siège au Tessin et un autre à Glaris, mais en a gagné un à Soleure, et surtout quatre en Suisse romande: un à Fribourg, un en Valais et deux dans le canton de Vaud.

Pour Vaud, les résultats des élections se sont fait attendre jusqu'à lundi après-midi, en raison d'énormes problèmes informatiques.

Soleure: une région SEV

Dans le canton de Berne, le président de l'Union syndicale bernoise Corrado Partini a défendu son siège avec succès. Les deux cheminots sur la liste des Jeunes Verts, Roman Gugger et Sven Zimmermann se sont beaucoup battus mais ils étaient sur une liste qui n'a pas réussi à se profiler.

Les candidates et candidats

conseillés et soutenus par le SEV ont fait plus ou moins bonne figure.

Les résultats ont été particulièrement positifs dans le canton de Soleure: le conseiller d'Etat Roberto Zanetti (ancien secrétaire syndical SEV) a obtenu sa réélection au premier tour. Pour les élections au Conseil national, la membre SEV Bea Heim a bien défendu son siège; les viennent-ensuite de la liste PS (non élus), sont les candidates et candidats du SEV: Urs Huber, secrétaire syndical, Peter Schafer, mécanicien et Susanne Schaffner, avocate-conseil.

Grâce au gain de sièges du PS soleurois, cela a également amené un mandat à la liste PS pour le secrétaire syndical SEV Philipp Hadorn.

En Thurgovie, la secrétaire syndicale Edith Graf-Litscher a été réélue au Conseil national, mais était cependant nettement en recul pour l'élection au Conseil des Etats. Il en est de même pour le président de l'USS Paul Rechsteiner dans le canton de St-Gall.

Dans les Grisons, Peter Peyer (secrétaire SEV à Coire) et Andrea Thöny (Conseil d'administration des RhB) qui figuraient sur la liste PS, n'ont pas été élus.

Dans le canton de Zurich, la présidente du SSP Katharina Prelicz a été élue chez les Verts au Conseil national, tandis que le responsable de la campagne SSP Balthasar Glättli a réussi son élection; il est resté loin derrière pour le Conseil des Etats.

Egalement à la première place des viennent-ensuite, on trouve le président de l'Union syndicale de Bâle-Campagne Daniel Mürger (PS, BL) tandis que les candidatures de Hans-Rudolf Beyeler (FR, PCS) et Franz Josef Marty (liste syndicale, SZ) n'ont pas réussi à sortir de l'ombre.

pmo/hk

Systeme salarial CFF: il y a du pain sur la planche

Des milliers de requêtes contre Toco

3000 requêtes contre les classifications, et presque autant de retours encore ouverts: il y a encore beaucoup à faire concernant le nouveau système salarial CFF.

Les CFF ont manifestement compté que davantage de collaborateurs accepteraient sans opposition le nouveau système salarial et leur propre classification. Le grand nombre de gens qui n'ont pas réagi à la lettre d'information ou qui se sont défendus dans les délais a donc rendu les choses difficiles pour les CFF.

Requêtes de groupe massives

Pour plus de 80 groupes de métiers, le SEV a reçu le mandat de vérifier leur classification et de nombreux autres membres ont fait des requêtes personnelles.

La situation est par conséquent difficile pour les CFF: ils ont envoyé des avertis-

sements à des gens qui se sont annoncés depuis longtemps. Dans certaines divisions, les retours n'ont apparemment pas du tout été enregistrés, ce qui a fait que tous les collaborateurs ont reçu un avertissement, y compris celles et ceux qui avaient déjà donné leur accord à la classification.

Le délai est écoulé

L'effet qu'ont eu les avertissements n'est pas encore clair. 2700 personnes avaient encore jusqu'à jeudi passé pour donner leur réponse aux CFF.

« Nous restons particulièrement attentifs aux requêtes de groupes. Nous avons décidé avec les CFF de les examiner ensemble et de trouver des solutions », souligne le vice-président SEV Manuel Avallone. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura beaucoup de travail à faire ces prochains mois, et que Toco occupera de manière intensive le SEV et les CFF.

pmo

UNE DÉLÉGATION DE LA SNCF EN VISITE À BERNE



Forte d'une vingtaine de personnes, une délégation de la SNCF a fait un tour de trois jours en Suisse. Cette délégation est venue voir comment fonctionne le partenariat social entre les CFF et le SEV. Les Français ont bien sûr rendu visite aux CFF et ils ont aussi tenu à venir au SEV. « Ils se sont montrés très intéressés par les CCT et les mesures prises en Suisse pour se protéger de la concurrence et ils ont posé de nombreuses questions », indique Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical pour la Suisse romande.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Françoise Gehring, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter, Hélène Koch

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch
Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, case postale, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le **jeudi 10 novembre**.

Dernier délai pour l'agenda et les annonces: jeudi 3 novembre, 10 h.

Très riches, pas chiches, belles niches

Sont-ils devenus fous? Extralucides? Visionnaires? Tous ces riches Américains, Warren Buffett en tête, à 81 ans l'un des hommes les plus fortunés du monde, qui réclament de payer davantage d'impôts ont-ils perdu la raison et le sens de leurs propres intérêts? Evidemment pas leur genre. Pas forcément leur style non plus de faire davantage confiance à l'Etat que la grande majorité de leurs concitoyens, traditionnellement adeptes des solutions individuelles et privées. Mais les mieux lotis étant souvent aussi les mieux informés, ils savent bien que « le système des impôts a complètement dévié en faveur des riches aux dépens des classes moyennes », comme l'observe Warren Buffett pour qui cette évolution est totalement « dramatique ».

Aux Etats-Unis, comme on le sait, la sécurité sociale demeure lacunaire et ne compose pas un véritable système de protection, l'assurance-maladie peine à se généraliser malgré les efforts méritoires du président Obama, la cohésion sociale ne constitue de loin pas la préoccupation dominante des élus, à aucun niveau sinon dans certaines grandes villes. En revanche, les gouvernants ont tous à cœur de réduire continuellement une charge fiscale dont se plaignent beaucoup les contribuables américains alors qu'elle demeure relativement lé-



gère par rapport à celle que supportent leurs homologues européens.

Dans ces conditions, les bonnes dispositions des plus riches – mais pas chiches – citoyens des Etats-Unis ont de quoi impressionner, surtout qu'elles se doublent souvent d'un appui aux indignés qui campent sur les places financières de New York et d'ailleurs. Même si la contestation à la Buffett et consorts ne renversera ni le capitalisme ni les rapports de force au sein de la société, elle suscite de vives critiques de la part des tenants du libéralisme. La générosité affichée par les « traîtres » à la cause des privilégiés serait à la fois hypocrite et inutile. Elle résulterait d'un calcul visant à améliorer l'image de certains personnages vieillissants mais en aucun cas la situation des finances publiques.

Ce procès d'intention apparaît d'autant plus déplacé que la fortune construite par Warren Buffett l'a été en découvrant des niches originales, à force de patience et sur le long terme, selon la devise anti-spéculation qu'il applique d'abord à lui-même: « Soyez craintif quand les autres sont avides; soyez avides quand les autres sont craintifs ». Une devise qui a conduit son auteur à faire l'an dernier un nouvel investissement dans une société de fret ferroviaire, la Burlington Northern Santa Fé, dont il détenait un petit quart du capital. Pour 26,5 mil-

liards de dollars, sa holding de participations a racheté la totalité du reste des actions de ladite société, avec l'intention de moderniser ses installations au fur et à mesure de l'accroissement du trafic attendu pour les décennies à venir. On voit le pari durable sur l'avenir énergétique du pays. Aujourd'hui déjà, pour chaque litre de diesel consommé, la BNSF transporte une tonne de marchandises sur plus de 200 kilomètres, soit une efficacité d'environ trois fois supérieure à celle du transport par camions. L'augmentation du prix du pétrole fera le reste.

Où se trouve « notre » Warren Buffett? Un économiste suisse, Hans Kissling, spécialiste des grosses fortunes, se posait récemment la question dans le quotidien zurichois Tages-Anzeiger (12.10.2011). Et de constater que, dans le pays abritant la plus grande densité de gens très riches, il ne s'en trouvait aucun pour se lever et proposer une contribution accrue au rééquilibrage des disparités de la charge fiscale qui pèse en Suisse aussi de plus en plus lourdement sur les personnes et familles de la classe moyenne.

Qui sait, l'actualité internationale et l'exemple américain susciteront peut-être au moins une vocation dans ce pays. Il suffirait en effet d'un seul mais déterminé « Winkelried fiscal » pour donner enfin un tour positif au débat sur l'introduction souhaitable d'un impôt fédéral sur les successions. A qui la parole?

Yvette Jaggi

La situation se dégradait déjà avant et la forte baisse de l'euro face au franc suisse augmente encore la pression sur les salaires

La sous-enchère salariale s'étend et s'aggrave

Les agences de travail temporaires et les autorisations de courte durée alimentent le dumping salarial.

Malgré la fixation d'un taux plancher de 1,20 franc pour 1 euro, notre franc reste fortement surévalué. En conséquence, la pression sur les salaires et les emplois se

maintiendra ces prochains temps. Les nouvelles embauches sont particulièrement sensibles. Si un employeur peut baisser le salaire d'un emploi déjà occupé, il doit résilier le contrat de travail, alors que dans le cas d'une nouvelle embauche, rien ne l'empêche de proposer un salaire inférieur.

Les chiffres de l'enquête menée en Suisse vont jusqu'en 2008. Les emplois tem-

poraires, les missions brèves ou la main-d'œuvre détachée sont particulièrement touchés. Les salaires des personnes au bénéfice d'une autorisation de courte durée sont ainsi systématiquement inférieurs aux autres.

Le problème s'est sans doute aggravé depuis 2008. A l'époque en effet, un euro valait plus de 1,50 franc alors qu'il est de 1 euro pour 1,20 franc actuellement. En outre,

le nombre de personnes ayant une autorisation de courte durée (jusqu'à 90 jours) est beaucoup plus grand. L'emploi temporaire s'est aussi beaucoup développé (près de 20% sur un an). Selon le rapport du SECO sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, 41% des agences de travail temporaire ont versé des salaires trop bas. Les travailleuses et travailleurs temporaires se

trouvent essentiellement dans l'industrie, un secteur particulièrement concerné par la cherté du franc.

C'est pourquoi, pour protéger les salaires suisses de toute pression, il faut surveiller de près les nouvelles embauches. L'USS exige que la moitié des salaires de départ soient examinés.

Daniel Lampart, USS

Conférence du professeur Matthias Finger pour les cadres CFF mise sur pied par le SEV

Le rail doit continuer à se transformer

Pris en sandwich entre les exigences de rentabilité et de service public, sans parler des exigences de la législation européenne, les chemins de fer suisses sont condamnés à évoluer encore et encore, selon Matthias Finger, professeur de management des industries de réseau à l'EPFL.

Pour la conférence d'automne ouverte aux cadres des CFF, le secrétaire syndical SEV Daniel Trolliet a invité le mercredi 5 octobre au Buffet de la Gare de Lausanne le professeur Matthias Finger. Titulaire de la chaire MIR à l'EPFL (Management des industries de réseau), Matthias Finger a enseigné dans plusieurs universités européennes et nord-américaines. Ses compétences dans les indus-

tries de réseau (l'aviation, la poste, l'électricité, le rail) sont reconnues loin à la ronde.

L'infrastructure sera réorganisée

En préambule de son exposé, Matthias Finger a rappelé que la troisième phase de la Réforme des chemins de fer 2 est consacrée aux aspects institutionnels ainsi qu'aux questions de financement de l'infrastructure. Un vaste chantier ouvert par le Conseil fédéral. Pour débayer le terrain institutionnel, le gouvernement a nommé l'année passée un groupe indépendant de onze experts. Matthias Finger fait partie de ce groupe présidé par l'ancien chef de la division Trafic voyageurs des CFF Paul Blumenthal. Ce groupe devra présenter d'ici à 2012 des propositions qui devront permettre de remodeler l'infrastructure des chemins de fer suisses.

Vers une uniformisation du réseau européen

Durant son exposé, Matthias Finger a rappelé que la réorganisation de l'infrastructure qui fera partie intégrante de la Réforme des chemins de fer 2 est dictée par l'obligation pour notre pays de reprendre les paquets ferroviaires 1 et 2 (mais pas le paquet 3) de l'Union européenne, conformément à l'accord bilatéral sur les transports. Et dans ces paquets, il y a notamment l'obligation



Pour Matthias Finger, l'ouverture du marché du rail va augmenter la pression sur le système intégré suisse, mais des solutions sont possibles.

de garantir l'accès sans discrimination au réseau ferroviaire helvétique et de créer

les préalables d'une certaine uniformisation technique du réseau en Europe. AC

« La concurrence est un outil et non une fin en soi ! »

contact.sev : Sans l'aide publique, le rail est-il viable ?

Matthias Finger : Il y a quelques années encore, il y avait des fondamentalistes de la libéralisation qui croyaient que les trains pouvaient rouler sans l'aide de l'Etat. Depuis, notamment depuis le fiasco de la privatisation du rail en Angleterre, nous savons que sans subventions étatiques le rail ne pourrait pas fonctionner en tant que système. Seules quelques lignes seraient viables. Mais l'Union européenne veut que le rail soit compétitif avec la route. Il y a donc nécessité de maîtriser les coûts et cette maîtrise passe par la concurrence qui est un outil et non une fin en soi.

Pourquoi la Suisse est-elle obligée de suivre l'UE alors que comparativement la situation du rail n'est pas si mauvaise dans notre pays ?

Vous avez raison, le sys-

tème ferroviaire suisse est très respecté en Europe, nous y avons une grande crédibilité. Il ne faut pas la gaspiller ! Je ne pense d'ailleurs pas que la Commission européenne veuille casser le système suisse. La vision de l'Europe est plutôt de créer une infrastructure européenne intégrée ainsi qu'une certaine concurrence sur cette infrastructure, afin de rendre le rail plus compétitif vis-à-vis de la route. Ceci implique harmonisation technique et accès non discriminatoire à l'infrastructure. Pour la Commission – et pour les grands opérateurs comme la DB et la SNCF qui profiteront tout logiquement le plus de cette évolution – il est inconcevable que la Suisse, au vu de sa situation géographique, ne fasse pas partie de cette vision. La Suisse s'y est d'ailleurs engagée au travers de l'accord bilatéral sur les transports. Aussi, je ne pense pas que

cette vision européenne soit incompatible avec le maintien de la qualité du système ferroviaire suisse, mais quelques ajustements institutionnels seront toutefois nécessaires, dont notamment l'évolution de Sillon Suisse SA ou encore la création d'un régulateur du rail digne de ce nom.

Ne trouvez-vous pas qu'au sein des chemins de fer européens on assiste plus à une guerre entre opérateurs ferroviaires plutôt qu'à une concurrence avec la route ?

Il est logique que dans cette phase de mise en place d'un nouveau système ferroviaire européen, les opérateurs historiques défendent leurs positions et cherchent à créer des avantages respectifs, notamment par le biais d'un lobbying intensif à Bruxelles. Aussi, la Commission européenne n'a pas forcément intérêt à ce qu'ils s'entendent. Mais je crois que cela est en train

de changer et que les grands opérateurs historiques, en particulier la DB et la SNCF, ont compris qu'ils ont intérêt à collaborer plutôt qu'à se laisser diviser.

Comment voyez-vous la future organisation de l'infrastructure ferroviaire dans notre pays ?

Une chose est claire, la Suisse veut le maintien d'un système ferroviaire intégré, donc pas de séparation institutionnelle entre l'infrastructure et l'exploitation. Comme l'Allemagne, la France semble aussi vouloir emprunter cette voie. Pour l'instant, cependant, la Commission européenne ne voit pas cette solution d'un bon œil. Mais c'est justement là où l'approche suisse pourrait offrir une issue. Pour ce faire, il faudrait cependant que les institutions suisses évoluent encore quelque peu : en effet, l'idée de garantir l'accès non discriminatoire à l'infrastructure par le biais

d'une entité autonome est originale et pourrait, me semble-t-il, même être acceptée par la Commission. Ainsi Sillon Suisse SA devra notamment devenir indépendant des opérateurs (CFF, BLS, SOB) et supervisé par un régulateur fort. Aussi, à mon avis, le calcul (mais pas les règles de calcul) du prix des sillons devrait devenir la responsabilité du régulateur et non pas des autorités politiques, car seul un régulateur technique est capable d'équilibrer l'efficacité économique du réseau avec la garantie d'un réseau sûr et durable. D'autres ajustements seront nécessaires pour préserver l'intégrité du système du rail suisse, dont notamment la définition de l'ordre des priorités dans une loi ou encore la fixation de l'horaire cadencé dans la concession de l'infrastructure.

Propos recueillis par Alberto Cherubini



« Nous avons des directives légales à respecter, également si cela a des conséquences graves pour les assurés. »

Erwin Schwarb, du Conseil de fondation de la CP CFF

Les caisses de pension sont forcées de diminuer encore leurs prestations

L'âge augmente, le prix à payer pour la prévoyance aussi

Les bourses s'écroulent et la population devient toujours plus âgée : ces deux mouvements opposés ont des conséquences dévastatrices sur les caisses de pension – aussi dans les transports publics. Symova, tout comme la Caisse de pensions des CFF, ont communiqué une nouvelle diminution de prestations à leurs assurés. Ce qui peut être évité seulement si les entreprises sont prêtes à investir davantage dans la prévoyance.

À l'automne déjà l'assemblée de la fondation Symova a annoncé que le taux de conversion allait être abaissé. À l'avenir celui-ci sera de 6,44% pour les femmes et de 6,22% pour les hommes. La Caisse de pensions CFF est allée encore plus loin : son taux ne sera plus que de 5,848% en octobre prochain.

Toutes ces valeurs sont nettement en dessous des 6,8% de la prévoyance professionnelle LPP fixée dans la loi fédérale, et que le peuple suisse a défendue l'an passé lors de la votation sur le référendum. Les syndicats avaient lancé le référendum sous le slogan : « stop au vol des rentes » et l'avaient emporté. Tout ça pour des prunes ?

Dans les limites légales

Les deux caisses soulignent expressément qu'elles respectent la loi : toutes les prestations CFF restent en dessus des directives légales. Donc même avec un taux de conversion plus bas, les minimas de la LPP sont respectés.

Symova prend un autre chemin : elle calcule pour toutes les personnes assurées le taux minimum légal LPP de 6,8% et applique un taux inférieur uniquement pour ceux situés en dessus de ce minimum. Les assurés s'en tirent ainsi mieux que si le taux inférieur était appliqué à l'ensemble de la fortune, ce qui serait aussi légal.

D'une façon ou d'une autre, le fait est qu'avec la baisse du taux de conversion les nouvelles rentes seront nettement plus basses que celles de ceux qui sont déjà pensionnés. « En tant que conseil de fondation, nous sommes dans une mauvaise situation : nous avons des directives légales que nous devons respecter, même si cela a des conséquences graves pour les assurés », explique Erwin Schwarb, responsable des assurances SEV et vice-président du conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF en tant que représentant du personnel.

La secrétaire zurichoise SEV Edith Graf-Litscher exprime le même avis en tant que membre du conseil de fondation Symova : « Notre marge de manœuvre est faible : j'ai toutefois réclamé que les entreprises atténuent les conséquences pour les assurés. La balle est maintenant dans le camp des commissions de prévoyance de chaque société ! »

De fait les entreprises peuvent éviter de couper dans les rentes uniquement en augmentant les contributions de l'employeur. Le SEV demande aussi des mesures appropriées dans le cadre des négociations salariales – aussi aux CFF (voir article suivant).

La diminution du taux de conversion est la conséquence de l'augmentation continue de l'espérance de vie : en étant

pensionné à 65 ans, on peut aujourd'hui compter vivre jusqu'à 85 ans, et les femmes un an et demi de plus. Ces augmentations se montent à plusieurs années depuis l'introduction de la LPP, ce qui prolonge nettement la durée des rentes et génère des coûts plus élevés. Ceci doit être financé durant la vie professionnelle par des déductions salariales et la contribution des employeurs. Si ce n'est pas le cas, les actifs payent directement les rentes des pensionnés avec leurs déductions.

Les taux d'intérêt baissent

Cependant les affaires se sont massivement aggravées depuis quelques années, parce que le système capitaliste est en panne : la prévoyance professionnelle repose sur l'hypothèse que durant la période d'activité, les capitaux versés vont travailler et amener des revenus – ce qu'ils n'ont plus fait assez depuis des années et

qui ne sera pas le cas non plus dans un avenir prévisible. Les caisses de pension doivent en conséquence faire attention dans leurs calculs aux taux d'intérêt qu'elles espèrent. Ce taux d'intérêt technique, comme on l'appelle, a longtemps été à 4% ou plus haut. Maintenant il diminue sans cesse. La Caisse de pensions CFF l'a abaissé à 3%, Symova au contraire le maintient encore pour cinq ans à 3,5% et le diminuera en 2016. Avec ça elle améliore son taux de couverture, ce qui soulage les entreprises qui se sont engagées à une ligne d'assainissement définie. Avec le recul, cela a comme conséquence que les brèches doivent être couvertes entretemps.

Jusqu'ici, Symova n'a cependant décrété aucun recul, c'est pourquoi toutes les compensations doivent être financées directement par les paiements. Cela vaut particulièrement pour le dé-

lai de transition de l'adaptation par étape du taux de conversion au nouveau, à la nouvelle situation. Ces contributions vont cependant être portées au crédit des assurés individuels et peuvent aussi être retirées en cas de changement d'emploi ou de retrait de capital.

Une aide pour chacun

La Caisse de pensions CFF, en regardant l'augmentation continue de l'espérance de vie, s'est basée sur un recul plus important. Tous les assurés gardent donc un acquis de 8,5% sur leur capital vieillesse. Les conséquences se font surtout sentir sur les assurés qui sont à quelques années de la retraite ; mais ils sont aussi les plus dépendants car ils ne peuvent plus se constituer un capital d'une autre façon et qu'ils seraient directement touchés par des réductions de rentes.

LE SEV MET EN GARDE : IL NE FAUT PAS OUBLIER LES FILIALES

La Caisse de pensions CFF assure les collaborateurs des CFF et de CFF Cargo, mais aussi le personnel des filiales et de sociétés tierces qui sont affiliées à la Caisse de pensions CFF pour des raisons historiques. Parmi elles on trouve entre autres SBB Historic, Login, Tilo, Regionalps, Railway et le personnel de la

Caisse de pensions lui-même. Ces entreprises ne sont pas toutes représentées au Conseil de fondation ; elles ne peuvent donc avoir aucune influence sur les décisions qui les concernent directement. Sur ce point le SEV est clairement opposé à la LPP et exige une participation paritaire des entreprises et du personnel

pour les décisions concernant la prévoyance professionnelle. La vice-présidente SEV Barbara Spalinger met les choses au point : « Nous demandons que ces filiales et sociétés tierces qui ont leur propre commission de prévoyance puissent prendre des décisions indépendantes. »

DOSSIER



Ex-Press

Est-ce que les caisses de pension offriront encore à l'avenir la protection que les travailleuses et les travailleurs sont en droit d'attendre ?

La compensation des pertes liées à la caisse de pensions est partie intégrante des revendications salariales

Nouvelles contributions : au tour des CFF

Pour le SEV, il est clair que le personnel ne peut pas supporter une nouvelle contribution à l'assainissement de la caisse de pensions. Depuis 10 ans, il a dû s'acquitter de paiements au-dessus de la moyenne, et en contrepartie il n'a eu que des baisses de prestations.

Dans son communiqué de presse sur la décision annon-

cée par la Caisse de pensions CFF d'entreprendre de nouvelles baisses de prestations, le SEV exige clairement des CFF une compensation complète des pertes encourues par le personnel.

La Caisse de pensions CFF explique la nouvelle réduction de prestations par l'augmentation de l'espérance de vie et le mauvais rendement des marchés financiers. Le SEV ne remet pas en question ces deux problèmes. «Mais nous considérons qu'une nouvelle réduction des prestations est inaccep-

table», souligne le président SEV Giorgio Tuti. Il demande que les CFF versent une contribution supplémentaire de l'employeur afin d'éviter que les nouvelles rentes ne doivent encore être baissées. Cette revendication constitue une partie intégrante des revendications salariales des syndicats à l'attention des CFF.

Si les CFF prennent à leur charge cette compensation, ils ne seront pas tout seuls, au contraire: à la Publica, la caisse de pensions de la Confédération, une décision dans

ce sens a été prise il y a déjà quelques mois; et Symova également a demandé au printemps une compensation à ses entreprises affiliées. Le Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF s'exprime lui aussi dans ce sens.

Le personnel a participé maintes fois à l'assainissement

Aux CFF, la situation est un peu spéciale: comme la Confédération n'avait pas financé correctement la caisse de pensions lors de son passage à l'autonomie, les collaboratrices et collaborateurs

ont dû subir des coupes extraordinaires durant la dernière décennie. Ils sont ainsi passés de la primauté de prestations à la primauté de cotisations sans compensation des pertes, ils ont accepté une contribution à l'assainissement de 1,5% dans le cadre des mesures salariales et là aussi il n'y a jamais eu de compensation, et en contrepartie du versement complémentaire de la Confédération,

Suite en page 8

Les frais de gestion de la fortune se montent à 0,19% de la fortune – coûts « cachés » inclus

CP CFF: meilleur marché que la moyenne

Suite de la page 7

le personnel a dû prendre à sa charge une nouvelle contribution à l'assainissement de 2,5% du salaire.

Pour le SEV, il est clair que la contribution apportée par la Confédération n'est pas suffisante: la Confédération ne s'est pas acquittée de la totalité de sa dette mais a simplement fait un compromis politique en prenant en charge une partie du déficit. Au vu de la situation actuelle des marchés financiers, le versement prévu ne suffit de loin pas à ramener l'équilibre à la Caisse de pensions CFF, précise le SEV.

La réputation des CFF en tant qu'employeur est en jeu

Globalement, si l'on procède à une comparaison avec le dernier salaire assuré, les rentes vieillesse sont tombées de 60% à nettement moins de 50%. Une autre baisse serait inacceptable et indigne d'un employeur qui se veut attractif et social. Au vu de cette situation, il est maintenant du devoir des CFF d'offrir à leur personnel la possibilité de vivre sa retraite dans la dignité. «La pleine prise en charge d'une compensation permettant de maintenir les rentes au niveau actuel est inéluctable pour que l'employeur puisse rester crédible», affirme Giorgio Tuti.

Le SEV se déclare prêt à intégrer cette revendication dans les négociations salariales annuelles (voir l'intégralité de la revendication salariale en page 2). A ce sujet, d'autres aspects doivent être considérés: le système salarial introduit au milieu de cette année a engendré un nombre exagéré de cas de garantie. Ce nombre doit être réduit au moins en partie par le biais des mesures salariales. Des solutions intelligentes sont recherchées afin d'obtenir le maximum pour le personnel.

«Les CFF auront cette année encore un excellent résultat. Pour le SEV comme pour l'ensemble du personnel, il serait absolument incompréhensible dans une telle situation que leurs revendications, qui sont tout à fait justifiées, ne soient pas satisfaites», conclut Giorgio Tuti.

pma/mv

En mai, une étude a présenté les chiffres des coûts cachés de la gestion de fortune. *contact.sev* en a parlé avec Vincent Brodard, secrétaire syndical SEV et membre du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF.

Vincent Brodard a participé le 6^{me} octobre à un séminaire de formation sur le thème du «Réseau syndical pour le 2^e pilier»*. Nous avons voulu savoir à quelles conclusions sont arrivés les participants à cette journée et ce qu'il en est des coûts de gestion de la Caisse de pensions CFF.



contact.sev: Que retiens-tu de cette journée?
Vincent Brodard: La question des coûts de gestion de la fortune des caisses de pensions s'est enflammée depuis le dé-

contact.sev: Que retiens-tu de cette journée?

Vincent Brodard: La question des coûts de gestion de la fortune des caisses de pensions s'est enflammée depuis le dé-

bat sur la baisse du taux de conversion (votation de mars 2010). La critique du système portait sur son opacité et son prix élevé. Une étude a donc été réalisée sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales. Les craintes syndicales se sont confirmées: les frais de gestion de la fortune qui apparaissent dans les comptes ne représentent que la partie visible de l'iceberg. Les coûts réels sont quatre fois plus élevés en moyenne. Cette journée nous a donné l'occasion d'approfondir le sujet et de discuter des moyens d'agir. Mais il faut être conscient que la stratégie de placement de la caisse joue un rôle beaucoup plus déterminant pour le résultat financier et le taux de couverture que le seul poids des frais de gestion.

A combien se montent les coûts effectifs de gestion de la fortune à la Caisse de pensions CFF?

La CP CFF a, pour la première fois, publié des chiffres détaillés** dans son rapport de gestion 2010. Pour un capital de 13 milliards, les frais de gestion de la fortune sont au total de quelque 25 millions. Cela représente 0,19% de la for-

tune, ce qui reste très en dessous de la moyenne relevée dans l'étude (0,56%). Il faut saluer cette volonté de transparence, qui n'est de loin pas la règle dans le monde du deuxième pilier. Mais on peut certainement faire mieux. La concurrence sur ce genre de marché doit permettre de négocier des tarifs de courtage réduits, ou de briser le lien entre le prix de la prestation et le montant de la fortune gérée.

L'étude donne avant tout des recommandations aux responsables des caisses de pensions. Est-ce qu'on demande quelque chose aux autorités de surveillance?

En priorité, il faut appliquer des mesures d'amélioration de la transparence: ne pas investir dans des produits qui ne peuvent afficher leur coût réel. Imposer aux prestataires de services financiers la publication de leurs tarifs de frais. Ceci est de la compétence des autorités de surveillance: la FINMA et la future Commission de Haute surveillance LPP. Le législateur, lui, serait bien inspiré de réviser les prescriptions de placement, pour baisser, dans

l'OPP 2, la limite de 15% pour les placements alternatifs, opaques et gourmands en frais. Ou même pour interdire certains instruments de placements, si cette transparence des coûts n'est pas atteinte. Finalement, pour les membres de Conseils de fondation ou de Commission de placements, le «bon sens tertiaire» reste la manière la plus sûre d'appréhender ces problèmes: si on ne comprend pas un instrument de placement, il faut simplement ne pas l'utiliser!

Questions: Fi

* Le «réseau syndical 2^e pilier» (PK Netz, dont l'ARPIP est plus ou moins l'équivalent en Suisse romande) est une association qui comprend actuellement 15 organisations d'employés. Celle-ci représente les intérêts du personnel en matière de prévoyance professionnelle et encourage la formation et l'échange d'informations entre employé(e)s dans les institutions de prévoyance.

** Chiffres sur les coûts indirects, c'est-à-dire les coûts internes supportés par la gestion de fortune, sous chiffre 644 en lien avec les comptes annuels.

ÉTUDE SUR LES FRAIS CACHÉS DE GESTION DE FORTUNE DANS LE DEUXIÈME PILIER

Le manque de transparence qui règne dans la prévoyance en ce qui concerne les frais de gestion de fortune a été le sujet de beaucoup de discussions début 2010, durant la campagne de vote sur l'abaissement de la limite inférieure du taux de conversion de 6,8 à 6,4%. Cela a certainement motivé le peuple suisse à rejeter le 7 mars 2010 la modification de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) par 72,7% de non. Succès que les syndicats, initiateurs du référendum, ont dûment fêté.

Après cela, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a mandaté le bureau de consultants saint-gallois c-alm SA pour étudier les frais de gestion de fortune dans le 2^e pilier. 73 institutions de prévoyance avec un bilan total de 230 milliards de francs ont participé à cette étude, ce qui la rend représentative. Achevée en mai 2011, elle livre les résultats suivants:

Les institutions de prévoyance présentent dans leurs comptes 2009 des frais de gestion de fortune de CHF 795 millions; quant aux assurances vie, elles présentent CHF 286 millions. Ces frais publiés représentent 0,15% de la fortune totale de 698 milliards gérée dans le 2^e pilier. Mais selon l'étude, il y a encore d'autres frais de gestion de fortune d'un montant de CHF 2820 millions qui n'apparaissent nulle part parce qu'ils ne sont pas comptabilisés mais directement déduits de l'évolution des valeurs des outils de placement: taxes, frais de transaction, impôts étrangers à la source, etc. Si l'on fait l'addition, les frais de gestion de fortune du 2^e pilier se montent soudain à CHF 3900 millions en 2009, soit 0,56% de la fortune administrée. Ils sont donc presque quatre fois plus élevés que ce qui apparaît dans les chiffres.

Attention aux «placements alternatifs»

L'étude a désigné les placements alternatifs (Hedge Funds, matières premières, Private-Equity, produits leverage, etc.) comme étant les principales sources de frais élevés: ces placements ont donné lieu à 33,2% de la totalité des frais de gestion de fortune, bien qu'ils ne représentent que 6,4% en moyenne des placements de fortune. Et malgré leurs coûts élevés, ces placements ne peuvent établir aucune plus-value durable sur la période évaluée (de 2005 à 2009), si l'on considère la moyenne des institutions de prévoyance analysées.

L'étude rejette donc l'idée que les outils de placement plus coûteux ont un rendement plus élevé. Les caisses de pensions qui ont investi dans des placements alternatifs ont ainsi suivi une mauvaise voie. L'étude a par contre confirmé que les frais de gestion de fortune des institutions de pré-

voyance influencent beaucoup les rendements des placements. Dans ses conclusions, on peut lire que plus les frais de gestion de fortune établis dans une institution de prévoyance sont bas, plus la moyenne des rendements nets des placements est haute. Cela vaut donc la peine d'avoir un peu de discipline en matière de frais dans les placements de fortune. Afin d'éviter une explosion des frais, l'étude déconseille aux caisses de pensions d'investir dans des produits structurés qui ne peuvent pas ventiler les frais (placements alternatifs). Elle recommande aussi une renégociation ou une mise au concours périodique des mandats, un style de placement passif avec des frais restreints, une consolidation de l'organisation des placements (moins grande diversification) et une forme de placement bon marché du point de vue des impôts.

Fi/mv

Les commissions parlementaires soutiennent des interventions pour démanteler l'AVS

Nouvelles attaques bourgeoises contre l'AVS

Les partis bourgeois donnent le signal au parlement d'une nouvelle attaque sur les rentes AVS et les caisses de pensions.

Le conseiller d'Etat Eugen David (PDC) demande l'adaptation automatique des rentes et du pourcentage sur les salaires à la situation du Fonds de compensation, et la conseillère d'Etat Erika Forster (PLR) exige une hausse de l'âge de la retraite de 64 à 65 ans pour les femmes. Le Conseil fédéral projette de son côté une nouvelle diminution du taux de conversion des caisses de pension de 6,8 à 6,4%. La plus grande attaque de notre histoire contre l'Etat social est actuellement en cours. La population est menacée de coupes massives dans les rentes, si cette triple attaque n'est pas stoppée.

Le débat sur les interventions des deux conseillers d'Etat est déjà en cours. Ils ont déjà passé dans la commission de la petite chambre. Entre-temps, la Commission du Conseil national pour la sécurité sociale et la santé a aussi approuvé l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes. Au contraire de ce qui a été promis durant des années, ces propositions sont faites sans aucune compensation comme la possibilité d'une retraite anticipée pour les gens ayant des revenus moyens ou bas.

Des diminutions insupportables

Un âge plus élevé pour les femmes n'est rien d'autre qu'une coupe dans les rentes. Elles devraient travailler et donc payer des cotisations AVS un an de plus, tout en recevant une année de rente en moins. Les hommes aussi seraient touchés, car un cou-

ple percevrait 733 francs de moins de rente par an. De plus il y a le fait que déjà à l'heure actuelle, les personnes de 55 ans et plus ne sont plus demandées sur le marché du travail. A plus forte raison les femmes de 64 ans. Pour les petits revenus, les rentes actuelles ne suffisent déjà pas aujourd'hui. Aucune diminution n'est supportable ici. Les effets cumulés de ces trois

propositions de diminution sont exorbitants: un couple avec un bas revenu est menacé au total d'une coupe de 2160 francs par année, une femme à bas revenu de 911 francs. Un couple avec un revenu moyen perdrait 3192 francs de rente par an et une femme ayant un revenu moyen 1206 francs. L'USS demande donc aux parlementaires qu'ils respectent la

mission de la Constitution. Celle-ci exige que les rentes couvrent les besoins d'existence. Les rentes pour les bas et moyens revenus sont déjà justes et aucune baisse n'est supportable. Les diminutions proposées pour l'AVS par Eugen David et Erika Forster sont donc incompréhensibles car les finances de l'AVS sont saines. *USS*

Ce qu'on perdrait tous avec ces propositions

| | Adaptation des rentes selon E. David (1) | | Augmentation âge retraite des femmes à 65 ans (2) | | Diminution taux de conversion minimum (3) | | Total | |
|----------------|--|--------|---|--------|---|--------|--------|--------|
| | Femme | Couple | Femme | Couple | Femme | Couple | Femme | Couple |
| Bas revenus | 283.- | 752.- | 552.- | 733.- | 76.- | 675.- | 911.- | 2160.- |
| Revenus moyens | 409.- | 752.- | 797.- | 733.- | 929.- | 1707.- | 1206.- | 3192.- |
| Hauts revenus | 501.- | 752.- | 977.- | 733.- | 1311.- | 2480.- | 2789.- | 3965.- |

(1) Moyenne des 20 dernières années, aux prix 2011.

(2) 22 ans au lieu de 22,8 ans de rentes, sans effet sur le marché du travail.

(3) Contributions complètes à la LPP.

Rapport SF TS sur la formation et les Commissions du personnel

Vouloir – pouvoir – oser...

Le comité central (CC) s'est penché durant 2 jours sur des projets importants, tels le développement de RailClean chez CFF Immobilier et le nouveau concept de formation chez OP-Maintenance. Des orateurs compétents ont été invités à s'exprimer sur ces thèmes.

Les 26 et 27 septembre, le CC a rapidement liquidé les affaires statutaires pour se consacrer aux projets importants et discuter en détail avec les responsables.

Nouveau concept de formation OP-MT

Les cours de formation apportent satisfaction et résultat. Mais cela demande aussi de tenir compte des exigences individuelles et de la motivation. Il faut vouloir, pouvoir et oser pour qu'une formation apporte satisfaction et soit utile.

Lorsque les collaborateurs savent que leur travail est estimé, ils prennent confiance en eux, ce qui les motive à assumer des responsabilités. Ces facteurs essentiels à la formation professionnelle nous ont été présentés par Roland Rohner, responsable de la formation professionnelle chez OP-MT.

Le principe de base du nouveau concept d'aptitude est d'être individualisé. Ce sont d'abord les nouveaux collaborateurs qui profiteront de ce système de formation. A l'avenir, la première formation enseignera les capacités de base. Après quoi, il faudra procéder au triage de la formation selon un profil d'exigences et la spécialisation liés aux besoins du site, comme la formation curative, préventive ou propre à la révision, ainsi que l'étude détaillée des composants et des systèmes. La formation spécifique aux véhicules commence lors de la troisième phase. La mise en pratique est immédiate. La formation curative peut être

mise à profit dès la fin 2011. Tous les modules de formation à disposition devront être intégrés dans la nouvelle structure de formation d'ici fin 2012.

Développement RailClean

RailClean a débuté ses activités en s'occupant du nettoyage, de l'élimination des graffitis, de la protection contre les graffitis, du service d'hiver et d'un bureau d'information (helpdesk). Ce domaine d'affaires a continué de se développer avec un nouveau logo jusqu'à ce qu'il reprenne l'entretien de sept RailCity de Suisse. Se sont ajoutés depuis 2010 l'entretien de Lucerne et Cadenazzo ainsi que de 200 arrêts de train CFF. Notre orateur Jörg Lutz, responsable de RailClean auprès de CFF Immobilier, nous a rendus attentifs au nouveau slogan de CFF RailClean pour des gares propres. Pour satisfaire à ce slogan, RailClean emploie 375 collaborateurs et 60 employés temporaires. Ces collaborateurs s'occupent de 818 gares et nettoient journal-

lement 2,5 millions de m² de surface et vident 4050 poubelles. 250 employés temporaires sont recrutés chaque année pour le service d'hiver. Ils interviennent sur appel pour déblayer la neige. Pour rester concurrentiel et maintenir la même qualité, RailClean doit revoir son système de nettoyage. En 2011, un projet sur un nouveau système de nettoyage, du nom de RESY, a été lancé. Dès octobre 2011, ce nouveau système sera progressivement introduit.

Les modifications suivantes ont été apportées: les catégories de gares et d'arrêts ont été examinées et adaptées. De plus, des équipes de spécialistes ont été formées. Leurs tâches principales sont les nettoyages périodiques, la conciergerie, l'élimination des graffitis, et autres nettoyages spécifiques. Ces changements font économiser près de trois millions de francs. RESY est une bonne stratégie car le nettoyage, le service hivernal et la maintenance doivent être optimisés pour pouvoir aussi offrir à des tiers des services supplémentaires.

Les CoPe: agir au lieu de réagir

Le président de la CoPe

Groupe des entreprises, Marcel Ruoss, remercie pour l'invitation de la CoPe par une sous-fédération, qui est une première. Il parle du présent, de l'avenir et des objectifs de la CoPe. Le nouveau modèle de direction et de compétence de la CoPe Groupe des entreprises règle la coopération et la coordination de toutes les CoPe et rend les processus de prestations et de coordination plus transparents. Avec des chemins courts et clairs pour l'assimilation d'informations et la prise de décisions. Dans le sens d'agir au lieu de réagir.

La CoPe est en train de concrétiser un concept destiné à améliorer la communication interne et externe. A l'avenir, la CoPe devra aussi être un partenaire compétent pour les collaborateurs, les CFF et les syndicats. Pour atteindre ce but, il faut des membres qui s'engagent dans cette commission et qui disposent de grandes connaissances professionnelles et ferroviaires. Cet objectif peut être atteint grâce à un concept de formation professionnelle. Ainsi, les tâches complexes à venir pourront être effectuées à la satisfaction des collaborateurs.

Service de presse SEV-TS/jo



« La caisse publique d'assurance-maladie peut contrer l'avènement d'une médecine à deux vitesses. »

Marina Carobbio Guscetti, conseillère nationale et médecin

Initiative populaire fédérale « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »

Un système qu'il faut changer

Chaque automne, le débat sur les augmentations des primes de l'assurance-maladie est relancé. Des primes qui pèsent de plus en plus lourd sur les budgets des ménages. Le SEV a décidé de soutenir l'initiative « Pour une caisse publique d'assurance-maladie ». Nous en avons parlé avec la conseillère nationale tessinoise Marina Carobbio Guscetti, membre du comité d'initiative.

contact.sev: Cette initiative amènera les citoyens à se prononcer pour la troisième fois sur une caisse d'assurance-maladie unique. Pourquoi, à votre avis, cette fois-ci sera la bonne ?

Marina Carobbio Guscetti: Parce que toujours plus de citoyennes et de citoyens se rendent compte des lacunes d'un système injuste et très peu transparent, basé sur une pseudo-concurrence entre 80 cais-

ses. Pour moi, le moment est venu pour changer ce système.

Aurons-nous toujours des primes égales pour tout le monde ?

Nous avons voulu mettre la priorité sur la création d'une caisse-maladie unique pour tous. Mais je reste d'avis que le montant total des primes de l'assurance-maladie obligatoire ne devrait pas dépasser 8% du revenu d'un ménage et que c'est parfaitement inacceptable qu'une vendeuse doive payer les mêmes primes qu'un manager.

Une caisse publique d'assurance-maladie ne risque-t-elle pas de provoquer la suppression de postes de travail ?

L'initiative prévoit de structurer une caisse d'assurance-maladie unique via des agences régionales qui créeront des postes de travail. De ce point de vue, l'initiative entend améliorer le service en rendant la caisse publique présente sur tout le territoire. Le contraire de ce que font les compagnies d'assurance aujourd'hui, puisqu'elles ont tendance à centraliser leurs services dans les zones urbaines, démantelant les structures et les services dans les régions périphériques. Evidemment, la suppression des 80 caisses provoquera la suppression des 80 conseils d'administration. Mais ceci sera un des facteurs d'économie.

L'initiative vise précisément à réduire les coûts et, par consé-

quent, les primes. Comment cela sera-t-il possible ?

Outre, comme nous venons de le voir, la rationalisation des structures dirigeantes, nous n'aurons plus les coûts générés par les changements de caisse à la fin de chaque année, coûts évalués à plusieurs centaines de millions de francs, sans compter tous les frais de publicité et de marketing

« C'est le bon moment pour revoir le système actuel des caisses-maladie. »

Marina Carobbio Guscetti

que les caisses multiplient pour s'accaparer les clients ayant le profil de « bons risques ». Ce sont des sommes importantes que nous évaluons entre 400 et 500 millions de francs par année.

Pourquoi l'initiative prévoit-elle de maintenir des différences de primes entre les cantons ?

Notre système de santé confie aux cantons un rôle déterminant du point de vue des structures et de la répartition des coûts, comme c'est le cas par exemple avec la planification hospitalière. Les primes varient donc selon les politiques cantonales. L'initiative demande justement de renforcer le rapport entre le coût des soins avec le coût et des primes de l'assurance-maladie. Alors qu'aujourd'hui nous voyons des cantons agir de manière déterminée sur les coûts de la santé sans que ces mesures de rationalisation et d'économie soient répercutées sur les primes.

Mais si les primes sont calculées en fonction de l'offre, n'y a-t-il pas le risque de favoriser une médecine à deux vitesses ?

Non, parce que l'initiative prévoit de couvrir les soins de base par le biais d'un catalogue de prestations qui réponde aux besoins de la population sans pour autant rationner les soins. Evidemment, l'initiative ne pourra pas solutionner tous

exemple c'est le cas chez la Suva. A long terme, cela contribuerait à comprimer les coûts dans un sens positif. Une caisse unique devrait en outre améliorer la prise en charge des personnes souffrant d'une maladie chronique. Aujourd'hui, les compagnies d'assurances concentrent souvent leurs efforts à la chasse aux bons risques, au dépend des malades chroniques et des personnes âgées, par exemple en ne répondant pas à leurs besoins ou carrément en les privant de prestations pourtant prévues par la loi. Dans ce domaine, nous assistons vraiment à l'instauration d'une médecine à deux vitesses, qu'une caisse unique pourrait contrer.

Une caisse-maladie unique signifie aussi avoir un seul organisme qui négocie avec les fournisseurs de prestations. Cela ne pourra avoir que des effets bénéfiques sur l'organisation des réseaux de soins (Managed Care) sans pour autant remettre en question le principe du libre choix du médecin.

La caisse unique devrait donc alléger et rendre plus transparente cette assurance ?

Ce n'est pas uniquement ça. La structure du système de gestion de la caisse unique prévue par l'initiative, avec des représentants de la Confédération, des cantons, des assurés et des fournisseurs de prestations devrait favoriser le travail de prévention, comme par

Les opposants d'une caisse maladie unique soutiennent que la concurrence entre diverses caisses reste le plus sûr moyen pour contenir les coûts.

En réalité, la concurrence évolue de manière totalement différente, notamment en faisant la chasse aux bons risques. Cela a une forte incidence sur les coûts et sur l'intérêt des compagnies à pousser les

BIO

Marina Carobbio Guscetti, 45 ans, est mariée avec Marco, ingénieur aux Ateliers CFF de Bellinzona. Le couple vit à Lumino (TI) avec leurs enfants Matteo, 15 ans, et Laura, 7 ans. Elle est « médecin de famille » (elle tient à le préciser) à temps partiel. Elle exerce dans un cabinet collectif à Roveredo (GR) où œuvrent quatre médecins. Conseillère nationale depuis 2007, elle est vice-présidente du Parti socialiste suisse depuis 2008. Cette année, elle préside également le groupe des députés tessinois aux Chambres fédérales. Elle est l'une des personnalités à l'origine de l'initiative pour une caisse-maladie sociale. Le peu de temps libre qu'il lui reste, elle le consacre à sa famille qui la soutient avec conviction. Son nom apparaît dans la liste des candidatures possibles pour le renouvellement du Conseil fédéral.

INTERVIEW



Remy Steingier

La doctresse Marina Carobbio Guscetti dans son cabinet de Roveredo (GR).

gens à souscrire à des assurances complémentaires. Ce sont là, entre autres, les raisons qui font que les primes continuent à augmenter malgré la concurrence.

» En réalité, la concurrence se fait surtout au niveau de la chasse aux bons risques. «

Quelles sont les autres raisons qui font que la concurrence « ne paie pas » ?

Les caisses-maladie n'ont pas intérêt à être le meilleur marché possible. Elles sont confrontées à un grand nombre de demandes d'adhésions, parmi lesquelles il n'y a pas uniquement des bons risques et pour lesquelles elles doivent par la suite accumuler les réserves prescrites dans la loi.

Le libre passage entre les caisses ne prévoit pas le versement des réserves accumulées par l'assuré, comme c'est le cas pour le deuxième pilier. Des réserves doivent donc être re-

constituées. Il s'agit de coûts importants, susceptibles de compromettre la capacité financière de la caisse. L'effet positif de la concurrence s'avère donc très relatif.

Quel écho l'initiative a-t-elle reçu jusqu'à maintenant ?

Très bon. Dès le 1^{er} février, jour du lancement, nous avons presque fini de récolter les 100 000 signatures nécessaires. Nous

pouvons compter sur le soutien de diverses associations, partis, syndicats, mais aussi de la part de prestataires de soins et de diverses personnalités qui nous confirment la nécessité de changer ce système.

Donc les cartes de signatures encartées dans *contact.sev* pourraient apporter un coup de pouce décisif à l'initiative...

Je l'espère vraiment. Cela vaut la peine d'enregistrer encore des signatures pour garantir la validation de l'initiative. En outre, recueillir beaucoup de signatures en peu de temps, c'est de bon augure pour le succès de l'initiative.

Pietro Gianolli/AC

SIGNEZ ET EXPÉDIEZ LA CARTE

Dans ce journal, vous trouvez la carte qu'il n'est pas nécessaire d'affranchir. Le SEV vous demande de la signer et de l'expédier le plus vite possible, même s'il n'y a qu'une ou deux signatures.

L'initiative demande de modifier la Constitution fédérale comme suit :

3 : L'assurance-maladie sociale est mise en œuvre par une institution nationale unique de droit public. Les organes de l'institution sont composés notamment de représentants de la Confédération, des cantons, des assurés et des fournisseurs de prestations.

4 : L'institution nationale crée des agences cantonales ou

intercantonales. Elles sont chargées notamment de la fixation des primes, de leur encaissement et du paiement des prestations. Les primes sont fixées par canton et calculées sur la base des coûts de l'assurance-maladie sociale. L'initiative prévoit en outre des dispositions transitoires pour permettre à l'Assemblée fédérale d'édicter les bases légales nécessaires au transfert des réserves, des provisions et de la fortune. Si l'Assemblée fédérale n'édicte pas la législation correspondante dans les trois ans suivant l'acceptation de l'initiative, les cantons peuvent créer sur leur territoire une institution publique unique d'assurance-maladie sociale.

Dégustation de vins à la cave GESTL

La cave a fêté ses 105 ans

C'est le vendredi 30 septembre que notre cave a fêté ses 105 ans. Nous avons d'abord décoré les tables, Mimi et moi, avant l'arrivée des premiers collègues à 15 h.

Notre vigneron, Jacques Cordonier, avait installé une table de dégustation bien achalandée, avec de nombreux vins. Le tout complété par des plats de viande pour l'apéritif. Sollicité le matin même en le croisant dans les couloirs, le directeur Michel Joye nous a rendu une sympathique visite.

Une ambiance chaleureuse a régné tout au long de la fête et Jacques Cordonier a proposé une offre de dégustation généreuse, agrémentée d'une excellente raclette, puis de tartelettes au citron.



Le vigneron Jacques Cordonier a proposé de nombreux vins à déguster.

Chacun est ensuite rentré chez lui et certains ont emporté en souvenir une bouteille avec l'étiquette des 105 ans de la cave, créée tout spécialement pour l'événement.

Danièle Ruchonnet,
GESTL

Prochaine ouverture de la cave: jeudi 27 octobre. Les actions de nos 105 ans sont encore disponibles au prix inchangé de: Diolinoir (Cordonier rouge) Fr. 13 au lieu de Fr. 16. Tentation Amigne (Cordonier blanc) Fr. 13 au lieu de 14.50 et Domaine de la Crausaz (Blanc) Fr. 13 au lieu de 15.80.

DÉCÈS

Sylvain Breton, agent du mouvement retraité, Boncourt, décédé le 15 octobre dans sa 79^e année. Membre PV Jura.

Régina Bulliard, veuve de Max, Yverdon-les-Bains, décédée le 18 octobre dans sa 85^e année. Membre PV Vaud.

Charles Chopard, mécanicien retraité, Lausanne, décédé le 22 septembre dans sa 72^e année. Membre PV Vaud.

Robert Dupraz, contrôleur du matériel roulant retraité, Renens, décédé le

27 septembre dans sa 81^e année. Membre PV Vaud.

Gaston Plumettaz, monteur retraité, Payerne, décédé le 6 octobre dans sa 85^e année. Membre PV Vaud.

Armin Schneiter, chef de train retraité, Nidau, décédé le 2 octobre dans sa 81^e année. Membre PV Biel/Bienne.

Fritz Voegeli, conducteur retraité, décédé le 17 octobre dans sa 95^e année. Membre TPG-SEV-Retraités.



Offre spéciale

Pour les entrées en vigueur du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 2011, nous vous offrons :

un bon d'achat Coop de Frs. 100.-- à la conclusion d'une somme assurée jusqu'à Frs. 49'999.-

OU

un bon d'achat Coop de Frs. 200.-- à la conclusion d'une somme assurée dès Frs. 50'000.--

Renseignements au 021 321 42 42

Conseil de santé des drogueries suisses

Santé et performances

Vitamines et sels minéraux

Comme les vitamines sont souvent très sensibles, il convient de respecter certaines règles dans le maniement des fruits et légumes:

Maturité optimale Beaucoup de fruits sont très sensibles au toucher. Faites le test de la pression: si votre doigt s'enfonce facilement dans la chair, n'y touchez pas! Car même à maturité, les bananes, les kiwis et même les pommes et les ananas ne devraient pas être trop mous.

Achetez les produits le plus frais possible et évitez de les laisser mûrir chez vous. Parce que les produits frais contiennent naturellement plus de vitamines et parce que de nombreuses vitamines ne supportent pas le contact avec la lumière et l'oxygène. Ne laissez donc pas traîner les fruits et les légumes frais longtemps mais consommez-les le plus rapidement possible.

Stockage correct Si vous ne pouvez pas acheter tous les jours votre portion de vitamines fraîches, veillez à stocker correctement vos aliments. Ils devraient être conservés au frais et à l'abri de la lumière. Donc plutôt dans le réfrigérateur ou dans la garde-manger que dans la corbeille à fruits. Mais attention: les fruits du Sud, comme les ananas, les bananes ou les citrons ne doivent pas être stockés au réfrigérateur. Conservez-les de préférence à température ambiante dans un local sombre. Vous préserverez ainsi plus longtemps leurs précieuses vitamines.



Berocca® – pour des nerfs solides

En cas de besoins accrus en vitamines, suite à une forte tension physique et nerveuse dans la vie quotidienne. Veuillez lire la notice d'emballage et demandez conseil à votre droguiste.

BON DE 20%*

* Emballages de 45 comprimés effervescents ou 100 comprimés pelliculés. Valable lors d'un achat dans votre droguerie. Le rabais n'est pas cumulable. Valable jusqu'au 17 décembre 2011



Supradyn® energy – en cas de forte sollicitation

Préparation multivitaminée à haute dose pour répondre à un besoin accru en vitamines et en minéraux. Veuillez lire la notice d'emballage et demandez conseil à votre droguiste.

BON DE 20%*

* Contre remise de ce bon vous obtenez à l'achat d'un grand emballage de Supradyn energy (emballages de 45 comprimés effervescents ou 90 comprimés pelliculés) 20% de réduction. Valable lors d'un achat dans votre droguerie.

atout santé



Les conseils de la **droguerie**

Facteurs perturbateurs

Les substances dites récréatives et les médicaments peuvent perturber l'absorption des vitamines et des sels minéraux, entraînant ainsi une carence en substances vitales. Quelques exemples:

Alcool: besoins accrus en vitamines du groupe B, magnésium et huile d'onagre (acide gras oméga-6).

Caféine: besoins accrus en potassium.

Nicotine: besoins accrus en vitamine C, zinc et méthionine (acide aminé).

La pilule contraceptive: augmente les besoins en vitamines B₂, B₆, magnésium et potassium. Elle réduit également les effets de l'acide folique et de la vitamine C et diminue le taux de manganèse et de zinc.

Vous trouverez des informations complémentaires sur ce thème sur la plate-forme de santé en ligne vitagate.ch/atoutsante.aspx



Association suisse des droguistes
Case postale 3516, 2500 Biel/Bienne 3
Téléphone 032 328 50 30



Simplement bien assuré.

La CPT est la partenaire exclusive de la SEV en matière d'assurances maladie complémentaires. Vous trouverez plus d'informations sur les prestations de la CPT sur internet: www.sev-online.kpt.ch

Sections

| | | | | | |
|--|--|---|---|---|--|
| <p>Samedi 29 octobre 10 h 15 Lausanne</p> <p>Secrétariat SEV Rue St-Martin 36</p> | <p>■ TS Romandie Sud-Ouest Assemblée générale d'automne</p> | <p>Ordre du jour statutaire. Au vu de l'actualité importante, nous espérons une forte participation. Une collation sera offerte aux participants à l'issue des débats. Merci de s'inscrire auprès des membres du comité suivants: Michel Badoux, 079 757 28 48, m.badoux@sbb.ch ou Georges Debons, 078 644 16 90, georges.debons@sbb.ch ou encore au secrétariat romand SEV, 021 321 42 42, patrick.rouvinez@sevass-ls.ch <i>Le président Michel Badoux</i></p> | <p>Mardi 22 novembre dès 19 h 00 Fribourg Dépôt Chandolan</p> | <p>■ VPT TPF urbains Assemblée générale d'automne</p> | <p>Tous les collègues libres ou en congé, ainsi que les retraités sont les bienvenus. <i>Le comité</i></p> |
| <p>Jeudi 3 novembre 20 h 15 Yverdon Cabane de l'Ecaille</p> | <p>■ VPT Nord vaudois Assemblée d'automne</p> | <p>Ordre du jour statutaire. Le comité compte sur une nombreuse participation. <i>Le comité</i></p> | <p>Mardi 29 novembre 19 h 30 Lausanne</p> | <p>■ VPT tl Soirée des jubilaires</p> <p>La Chorale du syndicat sera présente pour animer cette soirée.</p> | <p>Nous aurons 5 collègues qui fêteront 25 ans de fidélité, 2 collègues pour 40 ans, 5 collègues pour 50 ans et 2 collègues pour 60 ans. Au niveau de l'actualité, les dernières informations sur les prochaines mesures d'assainissement et la situation de la Caisse de pensions (CPCL) vous seront données à cette occasion. Venez nombreux! <i>Le comité</i></p> |
| <p>Samedi 5 novembre De 10 h à 14 h Olten</p> <p>Buffet de la Gare</p> | <p>■ LPV Représentant SFZF Séance des représentants LC B100 / spéc. RCP/RIF</p> | <p>Lors de cette séance, nous discuterons avant tout des divers problèmes dans chaque division. Rinaldo Zobebe, président central LPV, sera également présent. Il fera un exposé et répondra aux questions. Les participants auront la possibilité d'exposer ouvertement leurs problèmes. Si les responsables ne connaissent pas les faits et la réalité vécue par la base, ils ne peuvent pas résoudre les problèmes. <i>Beat Lüscher, représentant LPV SFZF</i></p> | <p>Mercredi 30 novembre 16 h Nidau</p> | <p>■ ZPV Bienne/Biel Assemblée d'automne</p> <p>Inscriptions jusqu'au 20 novembre au local des agents de trains, par e-mail chez notre secrétaire yannick.dubois82@gmx.ch ou chez Deni Babey au 032 481 47 80.</p> | <p>L'assemblée d'automne aura lieu à la Salle de la Geno, Genossenschaftstrasse 18, 2560 Nidau. Plats froids et verre de l'amitié seront offerts en fin de séance. Nos collègues retraités sont les bienvenus. <i>Le comité</i></p> |
| <p>Mercredi 9 novembre 17 h Lausanne</p> <p>Buffet de la Gare Salle des Vignerons</p> | <p>■ VPV Lausanne Assemblée générale d'automne</p> | <p>Au cours de cette assemblée, vous aurez la possibilité d'entendre deux exposés. Vincent Di Blasi de SEV Assurances parlera sur le thème « La retraite, comment planifier? » et Stéphanie Favre, responsable de Coop Protection Juridique, s'exprimera sur le thème « Protection Juridique SEV-Multi, pourquoi? ». Les membres et le comité de la Région SBV Ouest sont cordialement invités à cette assemblée. Merci de faire parvenir les propositions avant le 8 novembre au président Jean-Bernard Egger, jbe@sev.fastnet.ch <i>Le comité</i></p> | <p>Mardi 8 novembre 10 h 45 Payerne Hôtel de la Gare</p> | <p>■ PV Fribourg Assemblée d'automne</p> <p>La remise des distinctions et souvenirs pour 75 ans d'âge et 40 ans d'affiliation au SEV se fera durant l'assemblée. Comme de coutume, la section aura le plaisir de vous offrir l'assiette du jour. Les agendas SEV seront remis après le repas.</p> | <p>Nous invitons tous nos membres à participer à l'assemblée d'automne qui aura lieu le mardi 8 novembre 2011 à Payerne, hôtel de la Gare à 10 h 45. Départ du train de Fribourg à 10 h 03. Nous aurons le plaisir de recevoir Monsieur Jean-François Steiert, conseiller national, qui nous renseignera sur le thème de la présentation des réseaux de santé. Les épouses et amies de nos membres sont cordialement invitées. <i>Le secrétaire: M. Kolly</i></p> |
| <p>Samedi 12 novembre Neuchâtel</p> | <p>■ VPT tl Inscription à l'assemblée romande VPT</p> | <p>Cette année, la prochaine assemblée romande VPT 2011 se déroulera le samedi 12 novembre 2011 à Neuchâtel, à 9 h sur les bateaux, place du Port à Neuchâtel.</p> <p>Rendez-vous dans le hall de gare CFF de Lausanne à 7 h 30 au plus tard. Prenez vos cartes FVP avec vous. Une participation de 10 francs pour cette journée vous sera demandée. <i>Le comité</i></p> | <p>Jeudi 17 novembre 10 h 30 Brigue-Glis Restaurant River Side</p> | <p>■ PV Valais Assemblée d'automne</p> <p>Ouverture de la caisse dès 10 h pour l'encaissement de la participation personnelle de 20 francs pour le repas de midi. Cette participation comprend le repas, un quart de litre de vin, l'eau minérale et le café crème.</p> <p>Attention! Inscription obligatoire pour le repas de midi auprès du collègue Rudolf Luggen, Postfach 493, 3900 Brig. Lui renvoyer le talon d'annonce pour le repas de midi.</p> | <p>A part les points du jour statutaires, nous discuterons d'un éventuel partage de la section PV-Valais en deux entités linguistiques, soit une section alémanique pour le Haut-Valais et une section romande pour le Bas-Valais. Du fait de cette discussion, le collègue Ricardo Loretan, président central SEV-PV, nous fera l'honneur de participer à notre assemblée. Notre collègue et ami Patrick Rouvinez assurera la traduction simultanée F/A. Restaurant River Side: 10 minutes à pied depuis la gare de Brigue en prenant la rue de la Gare. Vos compagnes ou compagnons sont comme toujours cordialement bienvenu(e)s. Pour avoir une discussion ouverte sur un éventuel partage de la section et pour faire honneur à notre invité, le collègue Ricardo Loretan, le comité espère une belle participation. <i>Au nom du comité: Frédy Imhof</i></p> |
| <p>Mardi 15 novembre 19 h 30 Echallens</p> <p>Salle polyvalente du LEB</p> | <p>■ Section VPT-LEB Echallens Assemblée générale</p> | <p>La section LEB Echallens vous convoque à l'assemblée générale d'automne. L'ordre du jour sera affiché dans les locaux habituels. Cordiale bienvenue à nos retraités et nous espérons une participation des actifs bien étoffée. <i>Le secrétaire JP Waldvogel</i></p> | <p>Samedi 29 octobre 20 h Lausanne</p> | <p>■ Chorale du syndicat du personnel tl Soirée familiale</p> | <p>Le programme de cette soirée familiale de la chorale des tl se déroulera en deux parties. 1^{re} partie: chants de notre répertoire, direction Claire Schmidt. 2^e partie: suite du film sur la Birmanie, réalisé par Jean-Pierre Marthe. <i>Le comité</i></p> |
| <p>Samedi 19 novembre 10 h 15 Genève Salle UOG</p> | <p>■ Section travaux Arc lémanique Assemblée générale</p> | <p>La section fera son assemblée générale d'automne à l'UOG. Le comité vous espère nombreux à cette assemblée. <i>Le secrétaire Bruno Kofmehl</i></p> | <p>Salle de paroisse de St-Marc, ch. de Renens</p> | <p>Entrée libre, buvette à des prix super raisonnables</p> | |

Pensionnés

| | | |
|---|---|--|
| <p>Mardi 8 novembre 10 h 45 Payerne Hôtel de la Gare</p> | <p>■ PV Fribourg Assemblée d'automne</p> <p>La remise des distinctions et souvenirs pour 75 ans d'âge et 40 ans d'affiliation au SEV se fera durant l'assemblée. Comme de coutume, la section aura le plaisir de vous offrir l'assiette du jour. Les agendas SEV seront remis après le repas.</p> | <p>Nous invitons tous nos membres à participer à l'assemblée d'automne qui aura lieu le mardi 8 novembre 2011 à Payerne, hôtel de la Gare à 10 h 45. Départ du train de Fribourg à 10 h 03. Nous aurons le plaisir de recevoir Monsieur Jean-François Steiert, conseiller national, qui nous renseignera sur le thème de la présentation des réseaux de santé. Les épouses et amies de nos membres sont cordialement invitées. <i>Le secrétaire: M. Kolly</i></p> |
| <p>Jeudi 17 novembre 10 h 30 Brigue-Glis Restaurant River Side</p> <p>Avec le CarPostal Brigue-Visp départ de la gare à 9 h 45, arrivée à Glis-Saltina à 9 h 47. Des membres du comité se trouveront à la gare de Brigue et vous accompagneront.</p> | <p>■ PV Valais Assemblée d'automne</p> <p>Ouverture de la caisse dès 10 h pour l'encaissement de la participation personnelle de 20 francs pour le repas de midi. Cette participation comprend le repas, un quart de litre de vin, l'eau minérale et le café crème.</p> <p>Attention! Inscription obligatoire pour le repas de midi auprès du collègue Rudolf Luggen, Postfach 493, 3900 Brig. Lui renvoyer le talon d'annonce pour le repas de midi.</p> | <p>A part les points du jour statutaires, nous discuterons d'un éventuel partage de la section PV-Valais en deux entités linguistiques, soit une section alémanique pour le Haut-Valais et une section romande pour le Bas-Valais. Du fait de cette discussion, le collègue Ricardo Loretan, président central SEV-PV, nous fera l'honneur de participer à notre assemblée. Notre collègue et ami Patrick Rouvinez assurera la traduction simultanée F/A. Restaurant River Side: 10 minutes à pied depuis la gare de Brigue en prenant la rue de la Gare. Vos compagnes ou compagnons sont comme toujours cordialement bienvenu(e)s. Pour avoir une discussion ouverte sur un éventuel partage de la section et pour faire honneur à notre invité, le collègue Ricardo Loretan, le comité espère une belle participation. <i>Au nom du comité: Frédy Imhof</i></p> |

Loisirs

| | | |
|--|---|---|
| <p>Samedi 29 octobre 20 h Lausanne</p> <p>Salle de paroisse de St-Marc, ch. de Renens</p> | <p>■ Chorale du syndicat du personnel tl Soirée familiale</p> <p>Entrée libre, buvette à des prix super raisonnables</p> | <p>Le programme de cette soirée familiale de la chorale des tl se déroulera en deux parties. 1^{re} partie: chants de notre répertoire, direction Claire Schmidt. 2^e partie: suite du film sur la Birmanie, réalisé par Jean-Pierre Marthe. <i>Le comité</i></p> |
|--|---|---|



Grand circuit en train à travers

Sur les traces de l'Orient-Express légendaire et de la ligne du chemin de fer de Bagdad! Vous voyagez jusqu'à Istanbul à travers les paysages pittoresques de l'Autriche, de la Puszta hongroise et de la fascinante Transylvanie, ainsi que dans les montagnes des Balkans. En

Turquie, vous découvrez la superbe Ankara. Le voyage du circuit se termine à

P R O G R A M M E D E V O Y A G E

1^{er} jour, jeudi 12 avril 2012:

Suisse - Vienne - Budapest

Voyage individuel jusqu'à Zurich et trajet en train direct «Railjet» à travers l'Autriche jusqu'à Budapest.

2^e jour: Budapest et le train des enfants

Visite de la ville de Budapest. Parcours avec un chemin de fer à crémaillère et avec le train des enfants à voie étroite. Le soir départ avec wagons-lits confortables en direction de la Roumanie

3^e jour: La capitale de la Roumanie

Voyage à travers la Transylvanie fascinante. Arrivée à Bucarest vers midi et tour de ville.

4^e jour: Istanbul-Express

Vers midi, voyage avec wagons-lits confortables en direction d'Istanbul.

5^e jour: Istanbul sur les bords du Bosphore

Dans la matinée, visite de cette métropole chargée d'histoire et située sur les bords du Bosphore. L'après-midi est à votre disposition.

6^e jour: À travers l'Anatolie jusqu'à Ankara

Traversée du Bosphore en bateau jusqu'à la gare ferroviaire Haydarpaşa et voyage en train rapide jusqu'à Eskisehir. Changement de train et trajet en train moderne et à haute vitesse jusqu'à Ankara.

7^e jour: Ankara, la capitale de la Turquie

Dans la matinée, tour de cette ville moderne. L'après-midi est à votre disposition pour découvrir la capitale.

8^e jour: Les montagnes spectaculaires du Taurus

Voyage en train spécial, exclusivement réservé pour SERV RAIL. Le trajet mène d'Ankara jusqu'à Adana à travers les montagnes du Taurus.

9^e jour: Chemin de fer légendaire du Berlin - Bagdad

Voyage en train spécial, exclusivement réservé pour SERV RAIL en wagons-lits d'Adana à Istanbul via Konya. Cette ligne fait partie du légendaire chemin de fer de Berlin à Bagdad, construite par des ingénieurs allemands.

10^e jour: Istanbul

Le matin, arrivée à Istanbul. Visite complémentaire de cette ville grandiose.

11^e jour: À travers la Thrace

Voyage en car d'Istanbul jusqu'à la frontière de la Grèce, puis continuation à travers la Thrace jusqu'à Alexandroupolis.

12^e jour: Alexandroupolis - Thessaloniki

Voyage en train rapide à travers la Macédoine, province grecque, jusqu'à Thessaloniki.



rs l'Europe du sud-est et la Turquie

visitez la ville culturelle d'Istanbul et la capitale mo-
lors d'un circuit. Vous voyagez à bord d'un train spécial.
retour traverse les paysages intéressants de la Grèce et
ec une croisière pour l'Italie.

G E du 12 au 26 avril 2012 (15 jours)

13^e jour: Train de montagne jusqu'à Athènes

Voyage direct en train Intercity de Thessaloniki à Athènes. La traversée des montagnes entre Larissa et Athènes est particulièrement spectaculaire.

14^e jour: À travers le Péloponnèse à Patras

Voyage en car d'Athènes jusqu'au port de Patras via le canal de Corinthe et à travers le Péloponnèse. Puis croisière jusqu'en Italie à bord d'un confortable ferry.

15^e jour, jeudi 26 avril 2012: Ancône - Milano - Suisse

Le matin, arrivée à Ancône et voyage en train jusqu'à Milan.

Retour individuel en Suisse.

Compris: Voyage en train Buchs SG - Budapest en 1^{ère} classe

• Voyage en wagons-lits Budapest - Bucarest - Istanbul, en compartiment double • Voyage en trains réguliers d'Istanbul à Ankara en 1^{ère} classe • Voyage en train spécial Ankara - Adana en voiture Pullman • Voyage en train spécial en wagons-lits, compartiment double, d'Adana à Istanbul • Voyage en car Istanbul - Alexandroupolis et Athènes - Patras • Voyage en trains IC Alexandroupolis - Thessaloniki - Athènes • Traversée Patras - Ancône en ferry, en compartiment à 2 lits • Voyage en train Ancône - Milan en 1^{ère} classe • Logement pour 11 nuits dans des hôtels de classe moyenne, en chambre double y compris petit-déjeuner • 17 repas principaux dans des restaurants ou voiture-restaurant et 2 paquets de lunch • Visite de ville à Budapest, Bucarest, Istanbul et Ankara • Guides locaux, parlant le français • Guide SERVRAIL dès Zurich et jusqu'à Milan **Prix forfaitaire: CHF 3600.-**

Non compris: Supplément pour chambre individuelle CHF 600.- • Compartiment individuel dans les voitures-lits sur demande • Billets de train domicile - Buchs SG et Milan - domicile • Assurance-annulation et SOS obligatoire CHF 85.-

Variante: Voyage en train à travers la Turquie avec vol à Istanbul

du 15 au 21 avril 2012 (7 jours)

1^{er} jour, dimanche 15 avril 2012: vol pour Istanbul

Vol de Zurich à Istanbul avec Turkish Airlines. Transfert au centre de la ville.

2^e jour: ville culturelle sur les bords du Bosphore

Dans la matinée, visite de cette métropole chargée d'histoire et située sur les bords du Bosphore. L'après-midi est à votre disposition.

3^e au 6^e jours: même programme comme au voyage d'à-côté du 6^e au 9^e jours

7^e jour, samedi 21 avril 2012:

Istanbul et vol du retour

Arrivée à Istanbul dans la matinée. Vol retour à Zurich avec Turkish Airlines.

Compris: Vols avec Turkish Airlines de Zurich à Istanbul et retour en classe économique • Voyage en trains réguliers Istanbul - Ankara en 1^{ère} classe • Voyage en train spécial Ankara - Adana en voiture Pullman • Trajet en wagon-lit, compartiment double, d'Adana jusqu'à Istanbul • Transferts aéroport - centre ville - aéroport • Logement pour 5 nuits dans des hôtels de classe moyenne, en chambre double y.c. petit-déjeuner • 7 repas principaux dans des restaurants ou au wagon-restaurant et 3 paquets de lunch • Visite de ville à Istanbul et Ankara • Guides locaux parlant français • Guide SERVRAIL dès et jusqu'à Zurich **Prix forfaitaire: CHF 2200.-**

Non compris: Supplément pour chambre individuelle CHF 180.-
• Compartiment individuel dans la voiture-lit sur demande • Assurance-annulation et SOS obligatoire CHF 50.-



Inscription

Grand circuit en train à travers l'Europe du sud-est et la Turquie, 12 au 26 avril 2012

Variante: Voyage en train à travers la Turquie, 15 au 21 avril 2012

- Chambre individuelle désirée, avec supplément
 Je suis membre du SEV Je suis / nous sommes membre(s) de l'ATCS, section
 J'ai / nous avons une propre assurance-annulation et je renonce / nous renonçons à l'assurance obligatoire pour annulation de voyage.

Nom, prénom, Date de naissance

1.

2.

Adresse

NPA/Lieu

Téléphone privé

Portable

Remarques

Lieu/date

Signature

Envoyer à: SERVRAIL, Case postale 335, 3027 Berne ou inscription sous www.servrail.ch

Renseignements: SERVRAIL, Téléphone 031 311 89 51 Les conditions générales de vente de la SERVRAIL S.à.r.l. sont applicables

Journée de formation pour les migrants SEV

L'intégration prise en étau entre naturalisation et renvoi

Vendredi 25 novembre, à l'Hôtel Olten à Olten

Salutations par **Giorgio Tuti**, président SEV. « Intégration prise en étau entre naturalisation et renvoi », exposé de **Marc Spescha**, avocat, spécialiste des questions de la migration, Zurich. Animation par **Jérôme Hayoz et Arne Hegland**, secrétaires syndicaux SEV. Journée ouverte à tous les migrants intéressés (aussi aux non-membres SEV).

La participation est gratuite. Repas de midi offert par le SEV.

Talon d'inscription

Nom et prénom _____

Adresse _____

Sous-fédération _____ Nationalité _____

Date _____ Signature _____

Inscription jusqu'au 8 novembre au plus tard auprès du Secrétariat régional SEV de Zurich, tél. 044 242 84 66, e-mail : migration@sev-online.ch



Journée de formation pour les femmes SEV

La santé des femmes dans le monde du travail

Vendredi 25 novembre à l'Hôtel Bern à Berne

Pourquoi l'employeur doit-il lui aussi se préoccuper de la santé de ses employé(e)s ? Pourquoi les différences entre les sexes sont-elles importantes aussi dans la médecine, la santé et la prévention ?

Exposés (avec traduction en allemand) de Katharina Prelicz-Huber, présidente du SEV-POD, conseillère nationale Les Verts, et de Viviane Conik, Institut romand de santé au travail, Lausanne. La journée (incluant repas de midi) est gratuite pour les membres SEV et des autres syndicats de l'USS. Coût pour les non-membres : CHF 250.-. **Cette journée donne droit à un congé-formation.**

Nombre de places limité ! **Inscriptions jusqu'au 1^{er} novembre** auprès du Secrétariat central SEV, Jris Piazzoli, Steinerstrasse 35, 3000 Berne 6, fax 031 357 57 58, jris.piazzoli@sev-online.ch ou directement sur www.sev-online.ch

Journée romande VPT

Samedi 12 novembre sur les bateaux de la LNM, place du Port

Neuchâtel



Table ronde sur le thème :

« Financement des transports publics dans le canton de Neuchâtel »

avec la participation de **Claude Nicati**, conseiller d'Etat, **Laurent Kurth**, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, **Jean-Jacques Wenger**, directeur de la LNM, **Olivier Barraud**, secrétaire syndical SEV.

Dès 9 h, arrivée des délégués des sections VPT de Suisse romande sur la place du Port à Neuchâtel. Petit déjeuner.

De 10 h à 12 h, assemblée avec la table ronde conduite par un journaliste de « L'Express ».

L'assemblée sera suivie par l'**apéritif** offert par la République et Canton de Neuchâtel.

Le **repas** sera servi sur les bateaux de la compagnie LNM (Lacs de Neuchâtel et de Morat).

Tombola avec de nombreux prix.

Cette journée est organisée par les sections VPT LNM et VPT TN

Inscriptions

Les sections VPT doivent faire parvenir les inscriptions de leurs délégués d'ici le **28 octobre** au plus tard auprès du secrétaire de la section VPT TN Pierre-André Gerber, Grand-Rue 5a, 2035 Corcelles, téléphone 079 418 03 15, e-mail : pierre-andre.gerber@sev-tpcv-tn.org

Cours sur la manière d'établir un budget «S'en sortir avec les rentrées»

Gérer son porte-monnaie avec efficacité ? A cet effet, rien de mieux qu'une bonne planification personnelle des rentrées d'argent et des dépenses. Pourquoi établir son budget ? Comment l'établir ? Quels sont les pièges à éviter en matière de dettes ? Tous ces points, et d'autres concernant le budget personnel, seront abordés dans le cadre du cours «S'en sortir avec les rentrées».

Ils sont animés par un ou une assistant/e social/e des CFF. Ce cours est destiné à vous soutenir dans le cadre de la planification de vos finances, sans pour autant grever votre budget. Les frais du cours sont payés par le Fonds du personnel des CFF. La participation à ce cours est sur votre temps libre. La participation du conjoint ou de la partenaire est recommandée.

2011 – délai d'inscription: 10.11.2011

| Date | Horaire du cours | Lieu | Adresse | Lingue |
|------------|------------------|----------|----------------------|----------|
| 18.11.2011 | 13.30–16.30 | Lausanne | Avenue de la Gare 43 | français |
| 24.11.2011 | 13.30–16.30 | Berne | Bollwerk 8 | allemand |
| 29.11.2011 | 13.30–16.30 | Zurich | Kasernenstrasse 97 | allemand |
| 1.12.2011 | 13.30–16.30 | Olten | Tannwaldstrasse 48 | allemand |

2012 – délai d'inscription: 10.1.2012

| Date | Horaire du cours | Lieu | Adresse | Lingue |
|------------|------------------|------------|---|----------|
| 18. 1.2012 | 13.30–16.30 | Berne | Bollwerk 8 | allemand |
| 18. 1.2012 | 9.00–12.00 | Bellinzone | FFS Gestione Immobili, Palazzo Stazione | italien |
| 20. 1.2012 | 13.30–16.30 | Zurich | Kasernenstrasse 97 | allemand |
| 26. 1.2012 | 13.30–16.30 | Bâle | Das Neue Rialto Birsigstrasse 45 | allemand |
| 31. 1.2012 | 14.00–17.00 | Sargans | SBB Baudienstzentrum, Ragazerstrasse 53 | allemand |

Inscription dans l'Intranet <http://hr.cff.ch/budgetkurs>

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements sozialberatung@sbb.ch ou téléphone 051 220 37 34

Une offre de la fondation Fonds du personnel CFF et du Service social CFF

Angle droit

La formation continue, droit ou devoir ?

Le monde du travail change toujours plus vite : le marché de l'emploi est marqué par les nouvelles technologies et des conditions de travail changeantes.

Deux questions reviennent souvent : est-on obligé de suivre des cours en tant qu'employé, et qui doit payer cette formation ?

La valeur d'un employé ne dépend plus seulement de sa formation initiale et de son expérience professionnelle. Les travailleurs doivent conserver leur niveau ou progresser en se formant en permanence. Ce qui provoque du stress et de l'insécurité. L'équipe de protection juridique est sans cesse confrontée à la question suivante : « Est-ce que je dois vraiment faire une formation continue et la payer moi-même ? »

Le collaborateur doit fournir un travail de la meilleure qualité. Ce qui veut aussi dire

qu'il faut réaliser ce travail selon les standards les plus récents de la profession. Une formation continue permanente est obligatoire dans de nombreux métiers, avec à la clé des contrôles périodiques et des cours avec attestation sans lesquels on ne peut plus exercer le métier (personnel de manœuvre et de locs par ex.). La formation continue est ici une obligation légale.

Dans d'autres métiers, les professionnels doivent se tenir au courant des développements les plus récents dans leur domaine, c'est-à-dire être attentifs et rester à jour en permanence. C'est par ex. le cas pour les juristes, les ingénieurs et les médecins.

Et dans les autres métiers ? On a tendance à dire que suivre une formation n'est pas nécessaire aussi longtemps que

les connaissances suffisent pour assurer le travail selon les normes les plus actuelles. Chacun est responsable de garder une valeur aussi élevée que possible sur le marché du travail, et l'obligation de se former en permanence n'existe pas vraiment dans certains métiers. Cependant, l'environnement professionnel se modifie par ex. avec les nouvelles technologies, raison pour laquelle l'employeur est tenu d'initier ses employés au travers d'une formation continue. De leur côté, les employés sont tenus de suivre cette formation, qui n'est pas forcément scolaire. Il peut aussi s'agir d'instructions internes ou de la présentation d'un fabricant. Les cours indispensables au niveau professionnel sont normalement payés par l'employeur. Une CCT règle

cette question dans de nombreuses branches, ou bien des règlements sur la formation. Les dispositions légales se trouvent à l'art. 327 et 328 du CO.

Qu'est-ce que cela veut dire ? La règle générale est que les employés qui veulent se maintenir au meilleur niveau ne peuvent pas faire l'impasse sur la formation continue. Toutefois, il ne s'agit pas obligatoirement d'une nouvelle formation. De petites mesures peuvent aussi apporter beaucoup. Les services d'orientation professionnelles et les fédérations de branche peuvent apporter une grande aide. Savoir si l'employeur apporte son soutien est souvent une question de négociation. Plus cela peut le servir, plus l'employeur sera prêt à apporter son soutien. Il est essentiel de régler les questions de coûts

avant le début de la formation. Et là, il ne faut pas seulement prendre garde aux coûts, mais aussi au temps nécessaire pour suivre la formation, y compris la question du salaire.

L'employeur peut tout à fait exiger une formation si l'entreprise en a besoin. Mais il doit alors prendre en charge les coûts et discuter du programme de formation avec le collaborateur.

La formation permanente est un thème complexe. La protection juridique offre son soutien quand on n'arrive pas à trouver une solution acceptable avec l'employeur. La prudence s'impose particulièrement pour les accords qui définissent la prise en charge des coûts (nous y reviendrons en détail dans un prochain contact.sev).

Equipe de protection juridique/hk

Es-tu membre SEV ?

Un de tes collègues n'est pas encore membre ?

80% des employés des transports publics sont membres d'un syndicat – rejoignez tous le SEV ! Si tu convaincs un collègue d'entrer au SEV, tu reçois une prime de recrutement de 50 francs.

Nos arguments ?

Le SEV se bat pour :

- des salaires avec lesquels nous pouvons vivre correctement;
- des temps de travail qui nous laissent le temps de vivre;
- des conventions collectives de travail (CCT), qui réglementent nos conditions de travail;
- et beaucoup plus encore...

Une chose est sûre:

plus un syndicat a de membres, plus il est fort !

Et donc meilleures sont les conditions de travail de la branche !



J'adhère au SEV et je reçois automatiquement un abonnement à *contact.sev*.

Je m'abonne à *contact.sev* au prix de 40 francs par année.

Je souhaite profiter d'un abonnement à l'essai (6 éditions).

| | |
|----------------|--------------|
| Nom/Prénom: | Recruté par: |
| Rue/Numéro: | Nom/Prénom: |
| NP/Localité: | Adresse: |
| Tél. (prof.): | Localité: |
| Tél. (privé): | Tél.: |
| Date/Signature | |

Envoyer à: SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58 (ou envoyer les informations nécessaires par mail à christian.cuenoud@sev-online.ch).

Nous prendrons contact avec toi! Merci de ton intérêt! D'autres questions? info@sev-online.ch ou www.sev-online.ch

Veux-tu recevoir ton propre *contact.sev* ?

Si tu deviens membre, tu recevras automatiquement le journal, car l'abonnement est compris dans la cotisation.

Mais les collègues d'autres domaines de travail et d'autres syndicats peuvent également s'abonner à *contact.sev*. L'abonnement annuel coûte 40 francs.

Ou veux-tu tout d'abord profiter d'un abonnement d'essai ?

Tu peux ainsi recevoir gratuitement 6 éditions de *contact.sev*, afin de te faire une idée précise de notre journal.

Chablais vaudois

Ombres et lumières entre Ollon et Aigle

Sébastien Zonca, membre du comité de la section VPT Plaine du Rhône, nous fait découvrir une marche entre les lignes ferroviaires de l'AOMC et de l'ASD.

Lorsque nous avons demandé à Sébastien Zonca de suggérer une balade pour nos lecteurs, il nous a répondu que dans le Chablais il y a l'embaras du choix. Vrai passionné du rail, Sébastien nous a proposé une balade qui relie deux lignes de chemins de fer appartenant aux Transports publics du Chablais (TPC), la compagnie pour laquelle il travaille comme mécanicien d'entretien du matériel roulant. Le départ de notre course



Sébastien Zonca.

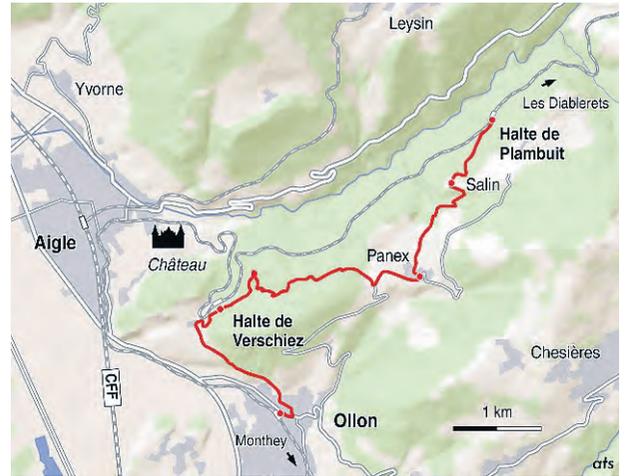
a lieu depuis la gare CFF d'Aigle où il faut monter sur le train de l'AOMC (Aigle - Ollon - Monthey - Champéry) et descendre six minutes plus tard à Ollon. De la gare d'Ollon, soit vous partez sur la gauche et vous prenez la route qui monte à Verschiez (comme indiqué sur la carte ci-contre), soit vous partez sur la droite et vous suivez les indications jaunes des chemins pédestres qui vous feront traverser le magnifique vieux village d'Ollon, avec ses maisons cossues et ses fontaines fleuries. Vous empruntez le « Sentier de la Provence » qui vous conduit en une petite heure également à Verschiez.

Un petit goût de Provence

Que ce soit par le « Sentier de la Provence » ou par la route, vous traverserez le magnifique vignoble d'Ollon qui surplombe la plaine du Rhône. Si le ciel est dégagé, vous aurez un beau coup d'œil sur les Alpes bas-valaisannes avec notamment les

majestueuses Dents-du-Midi. Verschiez est un hameau superbement bien exposé au soleil, doté d'un microclimat méditerranéen – présence de nombreux pins – d'où le nom « Sentier de la Provence ». Au bout de Verschiez, passez sous le pont de la ligne de l'ASD (Aigle - Le Sépey - Les Diablerets). A côté de la halte du train, un large chemin pédestre s'engage dans la forêt sombre. Vous marchez une heure dans les bois pour retrouver la lumière à Panex, un petit village qui fait face à la station de Leysin et ses imposants bâtiments, jadis des sanatoriums aujourd'hui reconvertis en écoles internationales.

Depuis Panex, vous prenez la route qui vous amène en une heure de marche à Salin. De nouveau, vous entrez dans une forêt épaisse. A Salin vous remarquerez un imposant bâtiment, témoin d'une époque où l'on exploitait le sel. Arrivés à Salin, vous plongez dans la vallée, toujours à travers une forêt

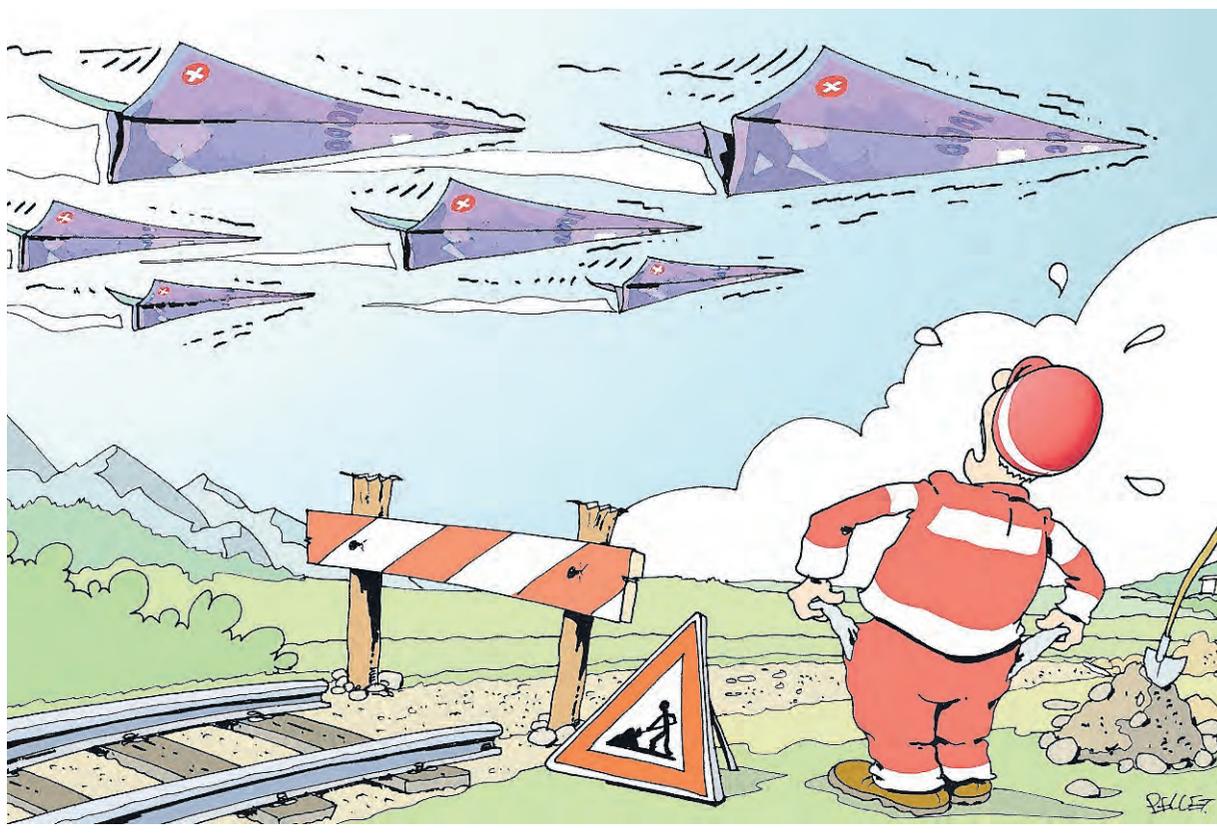


sombre, pour rejoindre en une petite demi-heure la halte ferroviaire de l'ASD de Plambuit. Pour ce dernier tronçon, il est recommandé d'avoir de bonnes chaussures, le sentier est pentu. Il y a un train toutes les heures pour vous ramener à Aigle. Si après trois heures et demie de marche vous voulez encore gambader, il y a un chemin pédestre de l'autre côté de la ligne de l'ASD qui vous con-

duit à Aigle en 1 h 15. Sébastien Zonca nous rappelle très justement que les TPC ont édité une brochure proposant 56 randonnées pédestres qu'il est possible de faire dans le Chablais, avec comme point de départ et d'arrivée une halte de train ou de bus. Brochure que vous pouvez commander sur le site www.tpc.ch

Alberto Cherubini

PELLET PIOCHE: DES AVIONS DE COMBAT INUTILES AU DÉTRIMENT DES INFRASTRUCTURES!



IL Y A 50 ANS

Genève: grande manifestation publique

Donnant suite aux propositions formulées lors de la Journée d'automne de l'Union des syndicats du canton de Genève du 15 octobre dernier, au Petit-Lancy, le comité du cartel a décidé la mise sur pied d'une grande manifestation publique de protestation contre la politique gouvernementale à l'égard des problèmes du surafflux de la main-d'œuvre étrangère et de la crise du logement qui n'a cessé de s'aggraver ces dernières années.

Le comité de l'USCG, auquel se sont ralliées les organisations d'employés qui forment ensemble la « Communauté d'action syndicale », convie les travailleurs genevois à participer en masse à cette grande manifestation publique.

Le Cheminot, vendredi 27 octobre 1961.

Licenciements antisyndicaux

Manifestation à Genève

Près de 200 syndicalistes ont exigé, vendredi 7 octobre, plus de respect à l'égard des droits syndicaux et une meilleure protection contre les licenciements antisyndicaux.

Afin qu'il soit possible d'avoir une activité syndicale, il faut prévoir une protection spéciale. Il faut en particulier qu'un membre de commission du personnel ne puisse pas être licencié à cause de son engagement syndical. Sur toute la planète, cette protection contre les licenciements qualifiés d'antisyndicaux est sous pression et la Suisse n'y fait pas exception. Elle a même été blâmée par l'OIT pour sa protection insuffisante des délégués syndicaux au sein des entreprises. Mais à ce jour, si peu de choses ont changé. La demande faite à la Suisse par l'OIT d'améliorer la protection des délégués syndicaux

se heurte à l'opposition de la majorité bourgeoise des Chambres fédérales qui fait la sourde oreille, prétendant que la liberté entrepreneuriale aurait la priorité sur la protection des salariés syndicalement engagés.

C'est pourquoi, à l'occasion de la dernière Conférence internationale du Travail de l'OIT à Genève, la Communauté genevoise d'action syndicale, l'Union syndicale suisse et le syndicat Unia ont organisé une action dans le but d'attirer l'attention sur les abus commis dans ce domaine en Suisse. Les 200 syndicalistes présents ont notamment parlé des menaces proférées dans une entreprise contre un collaborateur pour son engagement syndical (affaire Aïssam Echchorfi aux tl). Le message est clair: il faut que les choses bougent en matière de protection des délégués syndicaux contre la pression et l'arbitraire au travail qu'ils subissent trop souvent encore.

Stefan Rüegger, USS

INFO

Rayon laser: danger pour le personnel des locomotives

Les CFF donnent un mandat de recherche à l'EPFL

Après qu'un mécanicien de locomotive a été aveuglé par un rayon laser durant le week-end des 10/11 septembre à Lausen (Bâle-Campagne), de telle sorte qu'il a dû arrêter le train et se rendre à l'hôpital, le SEV et la LPV ont exigé des CFF des mesures pour la protection du personnel des locomotives. De telles attaques avec un pointeur laser envers des mécaniciens de locomotives surviennent de plus en plus souvent et peuvent avoir des suites très graves pour eux: selon l'intensité du rayon, le mécanicien ne voit plus les signaux durant quelques minutes, et dans le pire des cas l'œil touché peut devenir aveugle.

Le SEV et la LPV demandent aux CFF dans leur courrier du 16 septembre 2011 de prévoir des mesures techniques de protection pour que, dans les cabines de pilotage, les rayons

laser ne puissent plus passer à travers les vitres avant ou latérales.

Le 20 septembre 2011, le chef P-OP-ZF Mani Haller a confirmé aux représentants du SEV et de la LPV que les CFF prennent le problème très au sérieux. Il leur a également communiqué que les CFF, suite à l'intervention syndicale, ont mandaté l'EPFL de faire une recherche pour une protection technique du personnel des locomotives contre les laser. Le secrétaire syndical SEV Jürg Humi va demander prochainement par écrit à l'Office fédéral des transports ce qu'il pense faire, en tant qu'organe compétent en matière de sécurité dans les transports publics, pour la protection du personnel des locomotives contre ces attaques perfides, et pour protéger également les chauffeurs de tram et de bus qui sont eux aussi de plus en plus souvent menacés par de tels rayons. Le fait que des rayons laser puissants peuvent causer des incendies donne également à réfléchir.

Fi

Elections cantonales fribourgeoises du 13 novembre

Gagnons avec Ganioz

Xavier Ganioz, secrétaire syndical Unia Fribourg, est candidat du Parti socialiste au Conseil d'Etat fribourgeois. La protection des salariés et le développement des transports publics sont deux axes forts de la campagne électorale de ce vrai syndicaliste.

« Je trouve que la convention collective de travail que le SEV a signée avec les Transports publics fribourgeois protège les employés de manière exemplaire. J'aimerais pouvoir négocier des conventions de cette qualité dans les secteurs de la vente et de l'hôtellerie-restauration, secteurs où je suis particulièrement impliqué avec Unia. » Xavier Ganioz fêtera ses 38 ans le 13 novembre prochain, précisément le jour du scrutin cantonal fribourgeois.

Nous ne savons pas si le treize lui portera chance, par contre nous savons que les salariés fribourgeois travaillant dans le secteur des transports publics ont treize bonnes raisons de voter pour lui. En cas d'élection au gouvernement cantonal fribourgeois, Xavier Ganioz s'engage à:

1. Augmenter les subventions étatiques pour continuer à développer les transports publics dans le canton;
2. Veiller à une bonne desserte de bus régionaux pour véhiculer les usagers vers le futur RER Bulle - Fribourg;
3. Que le développement des transports publics soit accompagné d'un nombre suffisant de conducteurs de bus pour éviter des tours de service avec des horaires aux amplitudes excessives;
4. Maintenir un bon équilibre entre les subventions faites à la route et celles faites au rail;
5. Combattre les mises au concours systématique des lignes de transports publics;
6. Demander des crédits pour l'aménagement de pistes de bus dans les villes;



Xavier Ganioz, un vrai syndicaliste au service des salariés actifs et retraités.

7. Veiller à ce que les projets d'agglomérations soient toujours accompagnés par des concepts de transports publics efficaces;

8. Si l'initiative « Pour un salaire minimum » n'est pas acceptée au niveau national, agir pour introduire le principe du salaire minimum au niveau cantonal;

9. Introduire une police du travail pour contrôler efficacement les cas de dumping salarial (actuellement, sur les chantiers fribourgeois, un tiers des ouvriers travaillent au noir);

10. Se battre pour la défense des prestations AVS;

11. Lutter contre toute attaque du 2^e pilier et le

maintien de rentes décentes;

12. Contraindre les entreprises à être totalement transparentes – à ouvrir leurs livres de comptes – lorsqu'elles décident de mettre en œuvre des mesures d'économies sur le dos du personnel par exemple en prétextant que ces économies sont inévitables à cause des dégâts provoqués par le franc fort;

13. Encourager la négociation de conventions collectives de travail avec force obligatoire dans toutes les branches économiques.

AC

L'ENVIE DE FAIRE GAGNER LA JUSTICE

Xavier Ganioz, 38 ans, est né et a grandi à Grimentz (VS). Il est archéologue de formation (études aux universités de Fribourg et Neuchâtel). C'est un vrai régal de l'entendre parler avec passion des fouilles qu'il a effectuées à Beyrouth ou dans notre région des Trois-Lacs. Depuis 2000 il est secrétaire syndical chez Unia, plus particulièrement chargé de défendre les intérêts des employés du secteur tertiaire. Au niveau politique, il est député au Grand Conseil depuis décembre 2006 et est également membre du législatif de la ville de Fribourg. Il est vice-président du PS fribourgeois. Lorsqu'on lui demande ce qui le fait courir, il répond: « L'envie de faire gagner la justice, comme par exemple lorsque j'accompagne une vendeuse au Tribunal de prud'hommes et qu'elle obtient gain de cause face à son entreprise, c'est magnifique de voir son visage s'illuminer, de voir une personne retrouver sa dignité et sa fierté parce que la justice a gagné! »

Alberto Cherubini

Maya Wirz chante volontiers et dans le bus, elle est assise tout à l'avant.

« Chanter, c'est le rêve de ma vie »

Maya Wirz travaille comme conductrice de bus aux Autobus AG Liestal (AAGL) mais elle aurait préféré être chanteuse. Son rêve est devenu réalité quand elle a gagné le prix de l'émission « les plus grands talents de Suisse », l'équivalent allemand de « Britain's Got Talent » qui a rendu célèbre Susan Boyle.

Maya Wirz n'était pas seulement une enfant musicienne, mais chantait aussi comme elle respirait et serait volontiers devenue chanteuse. Ses parents estiment cependant qu'elle doit d'abord apprendre un « vrai métier ». C'est ainsi que Maya Wirz devient vendeuse de disques. Il y a bien sûr le fait que les disques sont liés à la musique, mais c'est aussi parce que c'est là qu'il y avait une place d'apprentissage disponible.

Musique à la télé

Maya est d'origine modeste, son père était un conducteur de bus scolaires indépendant. Elle chantait déjà avec sa mère dans son enfance et la famille a eu tôt un téléviseur, sur lequel regarder les émis-

sions de divertissement : Caterina Valente, Vico Torriani sont – parmi d'autres – restés dans la mémoire de Maya Wirz. Son père aimait l'opéra et le théâtre.

A 13 ans, une connaissance l'emmène pour la première fois voir une opérette – ce que Maya Wirz décrit comme une expérience clé : elle veut se retrouver elle-même un jour sur scène ! Cependant, il n'y avait pas d'argent pour prendre des cours chant. Maya n'est pas restée dans son magasin de disques, mais est devenue conductrice dans l'entreprise de son père. L'argent qu'elle gagne, elle l'investit dans des heures de chant, et elle peut jouer de petits rôles dans différents théâtres musicaux.

L'étape suivante de « travail alimentaire » a été un poste de distributrice de journaux pour la Basler Zeitung (baz). Côté artistique, elle obtient une maturité au conservatoire de Lucerne – ce n'était pas un diplôme universitaire, explique Maya Wirz, la théorie et d'autres domaines d'études musicales manquaient. A la baz, elle a pu faire le permis poids lourd, et chanté au « Fantôme de l'opéra » dès 1995 comme choriste. Cela lui suffit pour vivre tout en ayant quelques économies pour passer l'examen de conductrice de bus. Vient ensuite un grand passage à vide : deux ans de chômage. Maya réalise qu'elle n'arrive pas à obtenir le moindre engagement avec ses références de choriste pour le « Fantôme ». Elle trouve une place comme chauffeur de car postal et abandonne le chant.

Le « come-back »

En 2001 elle entre à l'« Autobus AG Liestal ». Son chef, Hansruedi Bieri, remarque qu'elle chante bien et lui demande une représentation pour l'assemblée générale du jubilé de 2005, où la société fête ses 100 ans. Pour Maya c'est une révélation : « Je n'aurais jamais dû mettre le chant de côté ». Elle reprend des études de chant et peut jouer des « petits rôles » avec le pianiste Heinz Berger. A



Son chef a été le « redécouvreur » de Maya Wirz et un de ses grands fans. En son honneur, il a laissé transformer un véhicule en « bus Maya Wirz ».

cette époque elle voit grâce à une collègue de travail anglaise « Britain's Got Talent » et Susan Boyle devient son modèle. Elle y voit reflétée sa propre vie : « Tu fais quelque chose et pourtant tu n'as aucune chance ! S'il y avait quelque chose comme ça chez nous, je participerais. »

Elle saisit sa chance au casting de l'émission allemande « Die Grössten Schweizer Talente », « Les plus grands talents de Suisse ». Son but était de se faire remarquer – il fallait encore découvrir son talent ! Gagner le titre devant un million de téléspectateurs a été ensuite un vrai aiguillon de motivation : « ça a été ma meilleure année », dit-elle aujourd'hui. Des mois après le grand moment, elle apparaît toujours impressionnée. Enfin se réalise le vœu qu'elle

avait déjà lors de son premier spectacle comme choriste : « Je voulais être à l'avant. Mais autrement qu'au travail, assise à la première place dans le bus... » Après de nombreux spectacles et interviews vient encore la « cerise sur le gâteau », comme le dit Maya Wirz : la grande tournée avec le chœur Bo Katzmann comme soliste. Pour cette tournée elle a toutefois pris des vacances non payées de trois mois et elle conduit encore à 50%.

La joie de chanter

Lors de la rencontre avec Maya Wirz, je me rends compte avec quelle habitude ma collègue répond aux questions. Et comme la joie de chanter l'illumine toujours. C'est pourquoi je veux savoir si elle chante au tra-

vail, dans le bus. « Je chante souvent dans le bus, mais seulement quand il est vide – l'acoustique n'est pas bonne. » Elle savoure aussi chaque spectacle : « Il pourrait y en avoir encore beaucoup plus. » Les retours du public la motivent beaucoup. Peu importe que ce soit devant un public nombreux ou pour des concerts en plein air, ou encore si elle doit chanter avec un micro : elle chante la même chose mais au micro les possibilités sont plus grandes, on peut par exemple s'accompagner au piano. De toute façon le fossé entre la variété (en majorité amplifiée) et la musique classique (non amplifiée) la dérange.

Une célébrité

L'entretien pour contact.sev se déroule au restaurant. Je lui demande si elle peut encore se déplacer sans être reconnue et abordée. Si si, on la reconnaît et on lui parle souvent, répond Maya Wirz et « je le souhaitais ». Elle voulait rompre avec sa vie d'avant et malgré une notoriété croissante, elle peut toujours tout faire : les Suisses sont diplomates. « Je vis tout à fait normalement et je ne dois pas jouer la comédie. »

La télé sélectionne déjà les candidats pour le prochain « Talent ». Qu'arrivera-t-il à Maya après ? « Ne faire que chanter serait mon rêve », dit-elle et elle espère pouvoir le prouver et gagner assez de fans. Le « quart d'heure de célébrité » qui a déjà duré beaucoup plus longtemps pour Maya Wirz demande beaucoup de force et fait des « victimes ». Maya a aussi réfléchi pour savoir si elle voulait relever ce défi – ce qu'elle fait finalement avec une entière conviction.

Au SEV grâce à son ami

Et pourquoi elle est membre SEV, alors que le reste du personnel de l'AAGL est organisé au SSP ? Pour la première fois dans l'interview Maya Wirz hésite, et soudain cela lui revient : son partenaire a été 13 ans conducteur de tram, au SEV, et l'a recrutée. Une bonne idée !

Peter Anliker/hk

BIO

Maya Wirz est née à Bâle en 1961 et a grandi à Binningen. Elle n'a pas d'enfant et vit avec son compagnon Roger Enz à Kaiseraugst. Après plusieurs étapes professionnelles, elle est aujourd'hui conductrice de bus à l'Autobus AG Liestal. Elle chante avec passion et a gagné la première place avec sa présentation à l'émission « les plus grands talents suisses » de la télévision suisse en mars 2011. Du 11 novembre 2011 au 15 janvier 2012, elle accompagne le chœur Bo Katzman comme invitée spéciale lors de la tournée « Land of Dreams ».

www.bokatzman.ch